



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

(30 June 1857)



The Gift of
Samuel A. Green, M.D.,

Groton
(Jan 1 1851)

Rec'd 5 June 1857.



VOYAGE PHILOSOPHIQUE

DANS

L'AMÉRIQUE

MÉRIDIONALE.

ЛОНДОНИПЕДІО

6760

ЛОНДОНИПЕДІО

МЕРИДІОНВІДЕ

6784
41-12
x2

VOYAGE PHILOSOPHIQUE

DANS

L'AMÉRIQUE MÉRIDIONALE,

RÉDIGÉ PAR L'ÉDITEUR DE L'AN 2440.

Quod vidi paxi.

Louis Sébastien Mercier ?

PARIS,

**PILLET AINÉ, IMPRIMEUR DU ROI,
RUE DES GRANDS-AUGUSTINS, N° 7.**

1829.

405~~xx~~6, 56

1857. June 5.

HARVARD COLLEGE LIBRARY

1857, June 5.

Gift of

ELIAS A. GREEN

Samuel A. Green M.
of Groton.

VOYAGE PHILOSOPHIQUE DANS L'AMÉRIQUE MÉRIDIONALE.

CHAPITRE PREMIER.

Départ de Portsmouth. Arrivée à Rio-Janeiro (1).

APPELÉ en Angleterre pour y recueillir la succession d'un de mes oncles maternels, je me trouvais, à trente ans, maître de ma fortune et jouissant d'une grande indépendance; il me vint tout à coup dans l'idée d'entreprendre un long voyage, et je m'occupai des moyens de mettre ce projet à exécution. J'assurai d'abord le placement de mes fonds à la Banque de Londres, ne me réservant qu'une somme d'environ 1,500 livres sterlings qui me parut suffire à l'accomplissement de mes desseins. Ayant appris qu'un illustre capitaine préparait une ex-

pédition pour les mers du Sud, sous les auspices et la protection du gouvernement, je formai aussitôt la résolution de l'accompagner. On lui fit part de mes intentions, et nous fûmes bientôt d'accord sur tous les points. Après avoir payé mon passage et tout disposé pour un voyage de long cours, je fus inscrit sur la liste de ceux qui étaient destinés à faire partie de l'expédition. Le jour de l'embarquement, qui avait été fixé au 20 juin 1766, je me rendis à bord du navire *la Découverte*, dont le capitaine *Henri Wilson*, auquel on m'avait adressé, avait le commandement. Ce brave capitaine m'inspira, dès le premier abord, autant de confiance que de véritable considération : il en était digne par son mérite et ses rares qualités.

Le voyage projeté avait pour objet d'ajouter aux nouvelles découvertes, en se dirigeant principalement vers les îles de la mer du Sud : on avait eu soin de s'approvisionner, à cet effet, de vivres de toute espèce, tels que farine, biscuits, viandes fumées et salées, bière, eau-de-vie, rhum, etc. Le reste de la cargaison consistait en fusils, poudre à tirer, haches,

pioches, couteaux, ciseaux, instrumens aratoires, miroirs et articles de quincaillerie, comme aussi en toiles, étoffes de laine et de coton, dont l'équipage pouvait avoir besoin ou dont il était nécessaire d'être pourvu, afin d'obtenir des Indiens de nouvelles provisions par la voie des échanges.

Le brick que nous mentionnions portait vingt-quatre canons et deux cents hommes d'équipage, y compris les matelots et les passagers. Au nombre de ces derniers se trouvait un négociant de Liverpool, nommé *Philipps*, *Diégo*, nègre attaché à son service, quelques employés du gouvernement parmi lesquels un jeune chirurgien-médecin et un pharmacien.

Le capitaine *Wilson* était du petit nombre de ces hommes sages et éclairés qui, n'adoptant aucun préjugés, ne connaissent que les lois de l'honneur, de la nature et de l'humanité. Indépendant par caractère et par principes, marin dès sa jeunesse, sans en avoir les défauts, surtout la rudesse, et suivant la carrière pénible des voyages, il ne faisait qu'obéir à son penchant pour la marine, en s'attachant particulièrement à cultiver son esprit par la con-

naissance des mœurs et des usages de tous les pays et par celle des productions de la nature pour lesquelles il avait un goût prononcé. Je tendais au même but en partageant les idées et le plan formé par mes compagnons de voyage, ce qui fit que je ne tardai point à me lier avec eux de la plus étroite amitié.

Tout étant prêt pour notre départ, le signal en fut donné le 22 juin 1766, et nous appareillâmes de Portsmouth à l'aide d'une brise favorable qui précède assez ordinairement le lever du soleil dans cette saison. Dirigés ensuite par un bon vent de nord-est, nous quittâmes le canal pour entrer dans l'Océan. Après avoir en très-peu de jours perdu de vue les côtes de France, d'Espagne et de Portugal, nous signalâmes, dès le 12 juillet, l'île de Madère, dont la capitale est *Funchal*, que nous nommons *Fonsalle*. Nous jetâmes l'ancre dans le port le plus fréquenté de l'île pour y prendre quelques rafraîchissements et continuâmes notre route le 19, en nous dirigeant vers les îles du cap Verd qui sont situées au sud de Madère et où nous abordâmes heureusement le 27 juillet. A cette époque de l'année la

chaleur devient presque insupportable dans ces parages, où les orages sont très-fréquens et très-dangereux pour les navigateurs. Nous ne nous arrêtâmes que pour y prendre de la viande fraîche, mais nous ne pûmes en faire usage, car elle tombait en putréfaction au bout de quelques heures par suite de l'cessive chaleur du climat et de la saison. Nous nous dirigeâmes vers les côtes du Brésil et jetâmes l'ancre devant le port de *Rio-Janeiro* le 13 septembre suivant. Cette ville est belle, bien fortifiée et d'une grande importance pour le commerce. Elle était la résidence d'un vice-roi qui y exerçait un pouvoir fort étendu et dont la cour était très-brillante avant que *Don Pedro*, empereur actuel du Brésil, n'eût quitté le royaume de Portugal pour aller s'y établir.





VOYAGE PHILOSOPHIQUE

DANS

LE CANADA
OU
LE VOYAGE
MÉRIDIONALE.

OUTER PHOTOSCOPE

6770

25 25 25 25 25 25 25 25 25 25 25 25

MERIDIONAL

6782
4112
42

VOYAGE PHILOSOPHIQUE

DANS

LE JAPON
ET
LA CHINE

MÉRIDIONALE,

RÉDIGÉ PAR L'ÉDITEUR DE L'AN 2440.

Quod vidi pinxi.

Louis Sébastien Mercier?

PARIS,

PILLET AINÉ, IMPRIMEUR DU ROI,
RUE DES GRANDS-AUGUSTINS, N° 7.

1829.

CHAPITRE III.

Prolongation de séjour dans l'île du Trépied. Excursion maritime entreprise le long des côtes ; son issue. Découverte d'une île tout-à-fait inconnue.

Nous approchions du moment fatal qui, sans une protection spéciale de la divine Providence, aurait décidé de notre sort en mettant un terme à notre existence.

Les bords de l'île où nous étions se trouvaient parfois couverts d'une telle quantité de canards sauvages et de gelinottes, que, pour en tuer par milliers, nous n'avions pas même besoin d'employer nos fusils et que des pierres ou des bâtons nous suffisaient pour les abattre. Dans l'intérieur de l'île nous découvrîmes plusieurs espèces de perroquets et des tourterelles si peu sauvages qu'elles ne fuyaient point à notre approche. Sur les côtes on voyait souvent, vers le milieu du jour, une innombrable quantité de veaux marins (2), que nos matelots

tuaient à coup de massues pour éviter d'en être parfois assaillis. Des chèvres sauvages et des chamois peuplaient aussi l'intérieur de l'île ; mais il fallait le concours de nos meilleurs chasseurs pour pouvoir les atteindre , et cette chasse devenait parfois très-fatigante. Les côtes de l'île abondaient en poissons d'une chair délicate ; il était même facile d'en approvisionner l'équipage et d'en faire sécher pour plusieurs mois : on en prenait quelquefois du poids de vingt à trente livres qui avaient le goût du meilleur saumon. Un de nos gens tua un jour un oiseau aquatique qui pesait plus de soixante livres et qui pouvait avoir cinq pieds et demi d'envergure. On découvrit aussi des requins tellement voraces que l'un de ces animaux se prit à la sonde qu'il avait avalée et se fit hisser sur le tillac plutôt que de lâcher prise.

Un certain jour que le temps était pur et la chaleur tempérée, le capitaine *Wilson* ayant le projet de faire le tour de l'île en dehors pour en déterminer au juste l'étendue, vint nous proposer à M. *Philips* et à moi de l'accompagner dans cette tournée , et comme ce n'était qu'une partie de chasse et de plaisir , il

fut convenu que nous ne serions suivis que du nègre *Diégo* et de quelques matelots pour surveiller notre bagage et nos provisions. La grande chaloupe fut, à cet effet, mise en état de tenir la mer, le petit voyage projeté devant durer plusieurs jours. Je n'étais pas un amateur bien passionné de la chasse, mais j'avais jadis cultivé la botanique, et, comme il y avait tout lieu de croire que notre excursion m'offrirait l'occasion de faire quelques découvertes en ce genre, je me fis un véritable plaisir d'être de la partie. Abondamment pourvus de fusils et de munitions de toute espèce, nous nous embarquâmes en nous proposant de ne côtoyer que les bords de l'île sans nous en éloigner beaucoup pour ne pas dériver par l'effet des courans. Rien ne peut égaler la beauté du climat dans ces contrées ni la pureté du tems, de sorte que nous jouissions complètement du plaisir que cette course devait nous procurer. Notre chasse fut aussi heureuse que productive, car à peine avions-nous fait une demi-lieue de chemin dans l'intérieur, que nous avions déjà tué ou pris plus de cent pièces de gibier; mais les chèvres et les chamois exer-

cèrent le plus notre patience, car ces animaux, sans doute effrayés par le bruit des armes à feu, se retiraient sur des rochers à pic où il était extrêmement difficile de les atteindre. Nous n'en avions tué que deux avec beaucoup de peine ; mais *Diégo* avait fait de son côté une pêche tellement copieuse, que nous fûmes obligés de jeter plus de la moitié des poissons qui en provenaient, faute de pouvoir les conserver.

Nous n'avions pas depuis long-tems fait un aussi bon repas que celui qui venait de nous être préparé. A l'aide de perches et de toiles à voiles nos matelots nous construisirent une tente pour passer la nuit : elle fut bientôt prête et notre repos ne fut troublé par aucun incident. Le lendemain nous fîmes nos préparatifs pour pénétrer plus avant dans l'île en suivant par mer une autre direction et, par ce moyen,achever la reconnaissance des parties extérieures et intérieures de l'île que nous n'avions point encore visitées. Notre chaloupe longeait la côte par un léger vent de terre, mais à peu près vers le milieu du jour il s'éleva un vent de sud sud-ouest, qui soufflait avec violence et ne tarda pas à s'annoncer comme

l'avant-coureur d'un orage. En effet nous commençâmes à apercevoir des nuages sombres qui obscurcissaient déjà l'horizon, et, en moins de deux heures, nous essayâmes une tempête affreuse. On cargua de suite les voiles; nous essayâmes ensuite de fixer la chaloupe en l'amarrant à l'aide de nos ancrés et de nos cables à un rocher qui nous parut devoir la protéger contre la fureur des élémens; mais vers le soir la tempête redoubla; le vent fut si violent et les vagues si furieuses, que la frêle chaloupe, que nous ne pouvions abandonner dans un moment aussi critique, fut détachée du rocher et lancée en pleine mer sans qu'il fût possible de la gouverner ni de suivre d'autre direction que celle des courans. Qu'on se figure une simple chaloupe exposée à la fureur d'une tempête dont on ne peut se faire d'idée bien juste quand on n'a point voyagé dans les parages de la mer du Sud. Il est impossible de peindre l'affreuse situation dans laquelle nous nous trouvions, et étant dans l'impossibilité de nous guider ni même de connaître notre position, nous devions regarder notre perte comme certaine, et nous attendre à chaque

instant à être jetés contre les écueils qui bordent la côte ou à voir notre malheureuse chaloupe brisée si le vent ne se calmait vers le matin. Dans ces entrefautes la nuit survint, une pluie affreuse tombait par torrent et ne nous permettait ni de voir où nous étions, ni de savoir par conséquent quel sort nous était réservé. Si on ajoute à cela le mugissement et l'impétuosité des flots qui menaçaient par intervalle de nous précipiter de leur sommet dans les abîmes de la mer pour y être engloutis à jamais, on doit bien penser que nous ne comptions plus revoir la lumière, à moins d'un miracle du ciel. Cet état déplorable dura non seulement toute la nuit, mais le retour du jour, loin de dissiper nos anxiétés, ne fit que redoubler la crainte que nous éprouvions de nous voir jeter sur quelque récif ou sur les côtes de quelque île déserte sans aucun espoir de salut. Nous luttions contre la fureur des flots, quoique le vent fût moins violent que la veille; mais ce ne fut que sur le soir qu'il changea entièrement de direction: nous n'étions pas pour cela plus avancés, car nous errions toujours à l'aventure au milieu d'une mer

impétueuse, fertile en orages, et sans doute à une très-grande distance de notre navire, sans carte, sans boussole et sans pouvoir suivre d'autre direction que celle indiquée par les vents. La perspective d'une mort inévitable ajoutait encore à l'horreur de notre situation : nos provisions commençaient à s'épuiser, l'eau nous manquait; enfin le découragement s'était emparé de nous, il ne nous restait plus d'espoir qu'en Dieu, qui n'abandonne jamais les malheureux. Entièrement résignés aux décrets de sa Providence, nous suivions aveuglément la route que le vent nous traçait. L'impossibilité de déterminer à quelle distance nous étions de l'île du Trépied et encore moins quelle était celle du grand continent, frappait de nullité toutes les conjectures auxquelles nous eussions été tentés de nous livrer. Les connaissances de notre capitaine ne pouvaient être invoquées puisqu'il n'y avait aucun moyen de suivre une marche régulière dans une telle conjoncture. Nous venions enfin d'atteindre le quatrième jour sans avoir pu signaler le moindre coin de terre, et ce quiachevait de mettre le comble à nos perplexités, c'est que

les horreurs de la faim ajoutaient à l'épuisement de nos forces ; nos ressources étant diminuées à un tel point qu'il ne nous restait plus, en fait de vivres, que ce qui pouvait soutenir notre misérable existence pendant deux jours. Ce n'est que dans de pareilles étreintes qu'on peut sentir combien il est doux de vivre en paix au sein de sa famille, à l'abri des vicissitudes de la fortune et de se voir entouré, à ses derniers momens, de tous ceux qui nous sont chers et qui partagent nos affections. Tous nos vœux ne tendaient qu'à découvrir un lieu qui pût nous offrir un refuge hospitalier et fournir à nos pressans besoins. Nous n'osions nous en flatter, déjà un sombre désespoir s'était emparé de nous, lorsque tout à coup notre tristesse fit place à la joie la plus complète, et nous rappela pour ainsi dire à la vie. *Terre, terre!* fut le cri du capitaine, et que chacun répéta à l'envi avec une sorte d'enthousiasme, ce qui nous fit en un instant oublier tous nos maux. Notre espoir ne fut point trompé, car au bout de deux heures, qui nous parurent autant de siècles, nous pûmes distinguer le pays et même re-

connaître que ce devait être une île. Combien nous nous félicitions de voir que ce n'était point une illusion, et combien nous bénissions la Providence d'avoir opéré notre salut au moment même où nous semblions murmurer contre ses décrets ! Nous avançâmes vers l'île à force de rames, ayant retrouvé assez de forces pour hâter l'instant de notre délivrance. Aussi notre surprise fut des plus agréables lorsque nous découvrîmes un pays rempli des plus riches productions de la nature. Il abondait en fruits et en fleurs à tel point que nous nous crûmes transportés au jardin des Hespérides. Un changement aussi inespéré nous avait plongés dans une sorte de ravissement qu'il serait impossible d'exprimer. Cependant les abords de l'île étaient très-difficiles, non seulement à cause de la grande agitation de la mer, mais parce qu'elle était environnée de rochers qui n'en permettent pas l'accès en tout tems. Ce fut sur le déclin d'un beau jour d'été, à peu près à l'heure où le soleil semble prendre congé de toute la nature en jetant sur elle ses derniers regards, que nous fîmes notre entrée dans cette île hospitalière. On n'entendait au

loin que le murmure des vagues, rien ne paraissait troubler le silence de ces lieux solitaires, lorsqu'à force de recherches nous découvrîmes, à notre grande satisfaction, qu'elle était peuplée; car à peine eûmes-nous doublé un promontoire assez escarpé et qui avançait dans la mer, que nous vîmes distinctement plusieurs insulaires accourir sur le rivage pour satisfaire leur curiosité. Ils étaient presque tous armés de lances, ce qui nous obligea à n'agir qu'avec beaucoup de prudence et de circonspection. Voulant leur inspirer de la confiance, nous eûmes la sage précaution d'arracher quelques rameaux verds dont les rochers sont remplis et de les tenir élevés au dessus de nos têtes en signe de paix. Heureusement pour nous, ces braves insulaires ne s'étaient point mépris sur le motif de nos démonstrations amicales qui leur parurent être le garant de la pureté de nos intentions, et voyant, d'ailleurs, qu'ils n'avaient rien à redouter de gens qui paraissaient plutôt dignes de pitié que capables d'inspirer la moindre crainte, ils nous indiquèrent d'eux-mêmes une baie assez large et assez commode pour y mettre

notre chaloupe en sûreté. Nous fûmes néanmoins encore obligés de remonter à une assez grande hauteur afin d'éviter les écueils qui défendent les approches de l'île, aussi ce ne fut pas sans peine que nous abordâmes une anse en forme d'entonnoir d'où nous découvrîmes à une très-petite distance du rivage un certain nombre de huttes assez régulièrement construites. Ce site offrait de toutes parts l'aspect le plus riant et le plus varié. Au centre d'une vaste plaine une agréable plantation de cocotiers protégeait de son ombre les habitations de cette partie de la colonie. Sur la droite on apercevait des montagnes couvertes de forêts qui paraissaient aussi anciennes que le monde. Le pied de ces montagnes est arrosé par des ruisseaux limpides qui ne laissent pas de contribuer à l'agrément et à la fertilité du sol avant d'aller porter le tribut de leurs eaux à la mer. La terre nous parut aussi très-fertile et facile à cultiver. En effet la nature avait comblé l'île et ses heureux habitans de ses plus riches productions.

CHAPITRE IV.

Séjour dans l'île inconnue. Description de cette île et de ses habitans. Leurs costumes, leurs deineures et leur intérieur.

Le sol de l'île où le sort nous avait conduits est couvert de hautes montagnes ; cette île peut avoir vingt milles de circonférence et son abord est défendu par des masses de rochers qui la protégent contre toute surprise et ne permettent d'y pénétrer du dehors qu'avec le secours des habitans.

Nous avions à peine fait un quart de mille, lorsqu'un vénérable vieillard vint à notre rencontre : sa longue barbe blanchie par les années, une démarche noble et mesurée lui donnaient un aspect imposant, mais rassurant tout à la fois par un air de bonté qui se manifestait dans son regard et dans ses traits. Il était accompagné d'un jeune homme sur lequel il s'appuyait de la main droite, et il tenait de la gauche une

branche de verdure et un caloubet. En le prenant pour un des chefs de la colonie, nous ne nous étions pas trompés ; car, à un certain signal qu'il fit avec la main, toute sa suite se retira de quelques pas en arrière, tandis que lui seul s'avança vers nous. En même tems il appuya sa longue barbe contre sa poitrine, et, levant en l'air le rameau qu'il tenait, il entama un discours ou une espèce d'hymne qui n'était pas sans expression, quoique nous ne pouvions en comprendre les paroles. Nous déposâmes à ses pieds quelques présens qu'il ne voulut ni faire relever ni regarder que lorsqu'il eut terminé son discours. Il nous mit ensuite dans la main le rameau qu'il tenait et nous fit un accueil rempli de bienveillance. Au même instant tous les insulaires déposèrent leurs armes, notre capitaine suivit le vieillard en lui prodiguant toutes les marques de vénération et de dévouement qu'il était en son pouvoir de lui témoigner. Nous lui fîmes entendre qu'une violente tempête nous avait séparés de notre vaisseau et de nos autres compagnons en emportant notre chaloupe d'un rivage éloigné à la mer, jusqu'à ce qu'après avoir erré sur la vaste

étendue de l'Océan, le ciel enfin, touché de notre triste position, nous eût amenés dans leur île pour nous sauver du naufrage et nous délivrer des angoisses du trépas. L'accent du malheur s'interprète facilement; il a quelque chose de sacré pour tous les hommes qu'une honteuse barbarie n'a point dégradés. Notre respectable hôte nous conduisit à son habitation où il nous fit servir toutes sortes de rafraîchissements et prodiguer les soins de l'hospitalité la plus touchante. Sensibles autant que nous devions l'être à un accueil aussi généreux, nous nous épussions en témoignages d'affection qui peignaient toute l'étendue de notre reconnaissance. Une bonne nuit nous aida à reprendre des forces et à nous remettre de nos fatigues. Mais quelle fut notre surprise, en nous levant, de voir que les deux plus jeunes filles de notre hôte avaient déjà préparé notre frugal déjeuner, qui consistait en quelques jattes de lait et en fruits de la saison. Cette hospitalité si franche, ces douces prévenances ne se démentirent jamais un seul instant. Les anciens nous traitèrent bientôt comme leurs enfans, et les jeunes comme des frères ou de véritables

amis. C'était à qui nous chérirait le plus et nous rendrait le plus de services. Aussi rien ne prouvait mieux les sentimens dont nous étions pénétrés pour tant de bienveillance et de générosité que notre sincère dévouement.

Nous apprîmes par la suite des anciens de l'île qu'elle était peuplée de fugitifs qui, pour se soustraire au joug des Espagnols que la soif de l'or avait attirés en Amérique et rendus maîtres de *Quito* (3), s'étaient d'abord retirés à une certaine distance de cette ville dans l'intérieur des terres, d'où ils furent encore éloignés par leurs persécuteurs jusqu'à ce qu'enfin ils parvinrent à découvrir cette retraite où ils se réfugièrent avec leurs femmes et leurs enfans. Un climat tempéré, une situation charmante, la fertilité du sol et principalement la sûreté que leur offrait un asile qui était pour ainsi dire inaccessible au reste des hommes, déterminèrent leurs ancêtres à s'y fixer et à y former des établissemens, jusqu'à ce que d'autres proscrits se furent joints à eux pour ne les plus quitter : telle était l'origine de la colonie. Habitent dans le principe le sud de l'Amérique, la plupart de ces insulaires sont grands,

bien faits; et, quoique leurs enfans n'aient jamais été garottés dans des langes, on n'en voit point de contrefaits. Leur couleur est d'un cuivre bronzé qui n'ôte rien à la délicatesse de leurs traits et les rapproche assez des mulâtres; d'autres sont d'un noir très-prononcé et quelques-uns sont d'un blanc olivâtre qui les ferait volontiers passer pour des habitans de l'Andalousie. Ce mélange provient de l'union de leurs ancêtres avec différentes peuplades, et principalement avec les Espagnols eux-mêmes quelque tems après leurs conquêtes. Leurs yeux sont vifs et pleins d'expression, leurs cheveux très-noirs, mais rarement crépus; leurs dents sont très-blanches, et leur haleine pure comme l'air qu'ils respirent, preuve certaine d'une santé parfaite, qu'entretient une vie simple, laborieuse et frugale. On rencontre de fort belles femmes parmi eux, et dont on ne peut trop admirer la fraîcheur et la taille à l'âge de 18 à 25; mais de 30 à 40 elles sont susceptibles de prendre beaucoup d'embonpoint. C'est à tort que plusieurs naturalistes ont prétendu que les Indiens d'Amérique étaient imberbes; ces insulaires offrent la preuve du contraire:

ce qui a pu accréditer ce préjugé, c'est que beaucoup d'entre eux, s'imaginant que la barbe présente quelque chose de difforme, s'attachent à l'enlever dès l'âge de la puberté et s'efforcent d'en détruire jusqu'à la racine. D'autres la laissent croître depuis l'âge mûr jusqu'à la fin de leurs jours. De ce nombre sont presque toujours les chefs de tribus. Le costume des hommes est uniforme; ils se procurent des chemises, de la toile, des étoffes pour vêtemens et pour couvertures que les Européens du continent leur cèdent en échange de leurs pelleteries et ils en tirent parti de la manière qui leur paraît la plus utile et la plus commode. Ils portent ordinairement une étoffe de toile ou de laine de trois quarts de large attachée autour du corps par une courroie qui leur sert de ceinture et qui, vers le haut, ne prend naissance qu'un peu au dessus de la poitrine pour ne point gêner la respiration; en cela, ils agissent plus sagelement que les Européens, qui arrêtent la circulation en serrant leurs vêtemens soit au dessus du poignet, soit à la naissance du cou. Pour être plus libres dans leurs mouve-

mens, l'habit dont ils se couvrent ne descend que jusqu'au milieu des cuisses, et à un certain âge ils portent des bas d'étoffes ou de peaux, mais jamais dans leur jeunesse. Leurs chaussures sont des espèces de sandales faites de peaux de daim ou de buffles qui tiennent à la jambe à l'aide de lisières. Les femmes portent des tuniques qui descendent depuis le cou jusqu'au bas du genou, et celles qui appartiennent principalement aux tribus qui sont dans l'usage de commercer avec le continent, ont en outre une autre tunique de toile qui leur sert de chemise et qui dépasse de quelque chose le vêtement de dessus. Quelques-unes portent des tuniques de peau, mais elles ont toujours les bras nus. Un court jupon d'étoffe ou de peau recouvre quelquefois toute la tunique; leurs chaussures ne diffèrent en rien de celles des hommes. Leur coiffure est assez élégante; elle consiste en une sorte de réseau à l'espagnole et à mailles larges ou étroites, ce qui sert, ainsi que leurs couleurs, à distinguer les tribus auxquelles elles appartiennent.

Leurs huttes sont très-simples, mais en

même tems fort artistement construites, de manière qu'il leur est facile de les monter et démonter en peu de tems sans que cela nuise à leur solidité. Voici de quelle manière ils s'y prennent pour les dresser : après avoir planté des perches d'un bois flexible dans la terre, ils les réunissent par le haut en les courbant pour leur donner une forme bombée qui ressemble assez exactement aux couvercles de certains grands paniers d'osier. Le haut étant bien assujetti par des liens, ils recouvrent la superficie extérieure avec des nattes de roseaux ou d'écorce de bouleau dont leurs canots sont toujours abondamment pourvus. Ces huttes n'ont ni cheminées, ni fenêtres, mais seulement quelques lucarnes du côté opposé à celui de la pluie ou du nord pour servir à donner de l'air à l'habitation. On a soin de laisser une petite ouverture vers le haut pour servir de passage à la fumée. Si l'on est surpris par une pluie d'orage, tout se ferme alors hermétiquement, et malheur à ceux que la fumée incommode, car souvent il est impossible d'y rester, de sorte que si cela durait trop long-tems, on courrait risque d'être suffoqué. Nous leur

avons appris à remédier à cet inconvenient en pratiquant à leurs âtres des tuyaux de bois qui servent de conducteurs à la fumée, et ils se trouvent si bien de ces sortes de cheminées, qu'ils en ont presque généralement adopté l'usage. Leurs lits consistent en litières recouvertes de peaux d'ours, de chamois et autres, placées à côté l'une de l'autre, où reposent le père, la mère et les enfans. Si la famille augmente, et que la hutte ne soit plus assez grande pour contenir tout le monde, on pratique une espèce de hamac de quatre à cinq pieds de haut où l'on met les enfans. Leurs ustensiles de ménage sont aussi d'une grande simplicité et d'un travail grossier, parce que, manquant des instrumens propres à en créer de plus parfaits ou de plus élégans, ils n'emploient qu'à leurs besoins ceux qu'ils fabriquent ; cela se réduit par conséquent aux objets d'une absolue nécessité. C'est aussi par cette raison qu'ils n'ont aucune idée de ceux que le luxe a introduits parmi nous. Leurs vases sont composés d'une espèce de terre cuite qui résiste à l'action du feu, et que le fer même ne saurait altérer. Leurs rôtis se font à la manière des soldats européens

quand ils sont campés, c'est-à-dire qu'ils se servent, de même que ceux-ci, d'une broche de bois portant sur deux fourches qu'ils enfoncent dans la terre : ils tournent le morceau horizontalement jusqu'à ce qu'il soit parfaitement cuit. Mais si la pièce n'est pas grosse, ils la font tourner verticalement au dessus du feu en la fixant à une perche. Il n'y a que les femmes et les enfans qui soient chargés des détails de la cuisine et des soins du ménage ; les hommes ne s'en mêlent jamais, à moins d'une nécessité absolue. Des couteaux, des ciseaux et des briquets d'acier sont pour eux des objets d'une grande utilité. Ceux d'entre eux qui n'ont aucune relation directe de commerce avec les Européens du continent, se procurent leurs instrumens aratoires, tels que herses, charrues, haches, pioches, couteaux, etc., chez leurs voisins ; les objets d'échange consistent en fourrures, coquilles et coquilles à perles fines qu'ils découvrent fréquemment dans leurs parages, mais dont ils font si peu de cas, qu'un clou ou tout autre petit morceau de fer leur paraît infinité préférable. Leurs plats et coupes ou assiettes sont en bois ou en terre cuite, et le bois

dont ils se servent est une espèce de buis ou d'érable veiné fort dur, qui est susceptible d'acquérir un vernis très-brillant par la manière de le polir. Leurs cuillers sont faites avec un bois creux qui en a presque la forme, et qui ressemble au buis pour la couleur.



CHAPITRE V.

Parallèle entre les mœurs et usages des habitans de l'île inconnue et ceux de la plupart des nations européennes.

La manière de vivre de ces véritables enfants de la nature, que nous appelons sauvages, diffère essentiellement de celle que le luxe et la mollesse ont généralement fait contracter aux Européens. Les premiers suivent les lois de cette mère commune et jouissent jusque dans l'âge le plus avancé d'une santé parfaite : les productions de la terre suffisent à leurs besoins, et les paient avec usure du travail de leurs mains.

Ils exercent un commerce exempt de fraude et qui sert à leur procurer les objets qui leur manquent essentiellement. Ils ne spéculent point comme nous sur la misère publique dans une année de disette. Leurs échanges sont basés sur la probité et leur parole vaut un

contrat. L'agriculture et le soin de leurs nombreux troupeaux forment leur principale occupation, car ils ne considèrent la chasse et la pêche que comme une sorte de délassement ou comme un exercice qui convient à la jeunesse. Ce sont aussi les jeunes gens qui s'y livrent plus particulièrement. Il n'est donc pas étonnant que des hommes qui mènent une vie sobre et laborieuse, exempts d'inquiétude, d'ambition et d'envie, parviennent à la plus haute vieillesse sans éprouver d'infirmités : aussi envisagent-ils la mort comme le terme d'une longue course que prescrit la nature ; ils se reposent sur cette bonne mère du soin de leur bonheur. Jouissant du présent, n'appréhendant rien de l'avenir, ayant la santé, la paix et le nécessaire, que pourraient-ils désirer de plus ? Un des traits les plus distinctifs de leur caractère est leur extrême réserve et leur prudence, tant en paroles qu'en actions, ce qui prouve qu'elles sont toujours le résultat d'une sage et mûre réflexion : il n'y a que la haine qu'ils nourrissent contre leurs ennemis qui soit capable parfois de les émouvoir ; mais à l'exception de cette passion qu'ils portent cepen-

dant rarement à l'excès, ils possèdent toutes les qualités du cœur et cette maturité de jugement qui rend les hommes dignes d'estime. Ils se laissent si peu pénétrer dans les matières délicates et importantes qu'on parvient difficilement à les faire sortir de leur caractère.

Leur retenue dans la discussion s'annonce par le calme de leur maintien et par la brièveté de leurs discours. Par exemple, si l'un d'eux remarque qu'un de ses amis a pu offenser quelqu'un, et que ce dernier, pour en tirer vengeance, médite un guet-apens ou s'exprime de manière à faire craindre pour les jours de son ami; au lieu de témoigner à cet ami quelque inquiétude, et voulant néanmoins l'avertir du danger qui le menace, il ne lui dit pas en termes positifs qu'il ne doit point prendre tel ou tel chemin, parce que son ennemi l'attend en cet endroit pour lui faire un mauvais parti; mais il se borne à lui demander, sans manifester aucune émotion, où il a dessein d'aller, et s'il s'aperçoit que son ami prend une direction qui pourrait lui devenir fatale, il lui fait observer qu'il y a en tel endroit un animal dangereux et qui tend

à lui nuire. Ce peu de mots suffit pour avertir la personne menacée de se tenir sur ses gardes et de ne point exposer ses jours inutilement. En général, les habitans de cette partie des Indes-Occidentales se rendent de bonne heure maîtres de leurs passions, ce qui leur fait facilement supporter la douleur, la faim, la soif et la fatigue à un très-haut degré, non-seulement sans se plaindre, mais sans faire paraître la moindre émotion. Ils rougiraient de honte si l'on pouvait supposer qu'ils ne possèdent pas cette fermeté de caractère dont un homme doit faire preuve dans tout le cours de sa vie.

Lorsqu'un Indien revient de la chasse ou d'une expédition lointaine, ou bien qu'il vient de terminer un travail long et pénible à la suite duquel il est prêt à succomber de besoin, il se garde bien de le laisser croire. On le voit au contraire s'asseoir et fumer sa pipe comme si de rien n'était. Aucune de leurs différentes tribus ne s'écarte jamais de ce principe : que dans toutes les circonstances de la vie il faut montrer du courage et de la fermeté, qui seuls peuvent aider à en supporter les vicissitudes. Ceux qui tiendraient une conduite op-

posée seraient voués au mépris , traités de vieilles femmes , et , comme tels , déclarés indignes d'être les protecteurs et les soutiens de la colonie. Il ne faut pas croire , pour cela , qu'ils fassent abjuration de tout sentiment humain ; ils sont , au contraire , doués de beaucoup de grandeur d'ame , généreux et compatissans : ils n'en ont souvent donné la preuve. Il règne dans l'intérieur des familles un respect pour les parens et un attachement des pères et mères pour leurs enfans qui offrent en eux les vrais modèles de la tendresse et de la piété filiale , quoiqu'ils s'attachent moins à exprimer ces sentimens par des paroles qu'à en suivre la touchante inspiration. Tout ce que je viens de dire prouve que ces pré-tendus sauvages pratiquent la vertu sans ostentation et sans en tirer vanité.

Quand l'un d'eux vient rendre visite à un autre , il ne manque pas de dire à qui elle s'adresse ; on voit tous les autres se tenir aussitôt à l'écart , afin de leur laisser la liberté de s'entretenir de leurs affaires : jamais la moindre indiscretion ne trouble ces sortes d'entretiens. Ils montrent assez d'intelligence et

sont susceptibles de saisir avec facilité ce qui leur paraît utile. Cet esprit d'observation les met de bonne heure en état de suivre le cours des astres, de découvrir les traces d'hommes ou d'animaux que la plus légère empreinte de leurs pas a pu laisser sur l'herbe ou sur le sable, et jusque dans le sein des forêts ; aussi est-il bien difficile qu'un ennemi échappe à leur poursuite, si adroit qu'il soit. Cette grande finesse de tact est due à la perfection de leurs organes, à une vie simple, mais active, qui entretient la force de leur tempérament.

Il y aurait sur ce seul point un contraste bien frappant à établir entre nos sybarites d'Europe et ces mêmes Indiens, quand on pense à la vie molle et efféminée des habitans de nos grandes villes. Ces insulaires apprennent, dès leur enfance, à exercer leur mémoire ; aussi se trouvent-ils en état, par la suite, de rappeler jusque dans les plus petits détails ce qui, dans leurs assemblées, faisait la matière de leurs délibérations.

Ils portent une espèce de ceinture qu'on nomme *vampum*, à l'aide de laquelle ils peuvent fixer les articles et conditions d'un traité

d'alliance ou de commerce avec les tribus voisines, et ils mettent autant d'exactitude à les observer qu'on peut le faire en Europe en consultant les archives. La ceinture dont nous venons de parler se compose de *cauris* ou petits coquillages ovales de couleur jaune, qu'ils assujettissent à des lanières de cuir : la réunion d'un certain nombre de ces lanières à plusieurs rangs de coquilles, et qui sont artistement cousus, forment la ceinture en question. On en voit de dix et douze rangs, même plus ; le tout dépend de la dignité de celui qui la porte ou de l'objet auquel elle se rattache. Lorsqu'il n'est question que de ce qui a rapport aux choses ordinaires de la vie ou qui n'intéressent que quelques familles ou bien les tribus entre elles, leurs chefs les portent à leur cou en guise de colliers. En général, il est à remarquer que les *cauris* (genre de coquillage connu des naturalistes) représentent chez ces Indiens le numéraire, et qu'ils en font presque le même cas que nous faisons de l'or, de l'argent ou de pierres précieuses pour la facilité des échanges entre eux.

Nous avons souvent eu lieu d'apprécier

comme une des qualités principales de leur excellent naturel le respect qu'ils ont pour les vieillards, tandis qu'au milieu de ces cercles bruyans que nous appelons la bonne société, les nôtres ne sont que trop souvent livrés au ridicule. Il est vrai de dire que nos vieillards ne savent pas toujours se respecter eux-mêmes, soit dans leur conduite, soit dans leurs propos. En effet, quelle idée se ferait un Indien s'il avait occasion de remarquer la mise, le ton et les manières de nos galans surannés qui courent encore les plaisirs à un âge où les infirmités devraient les avertir qu'il est temps de quitter le monde avant que ce monde ne les quitte? Que penseraient-ils de ces académies stériles où nos vieux savans courent étaler leurs doctes niaiseries à époques fixes? Combien de vieillards, parmi nous, ne voit-on pas abandonnés aux soins d'insolents valets qui leur vendent bien cher leurs moindres services!

- Ici la vieillesse est respectée et honorée.
- Tous les membres de la colonie, et surtout les jeunes gens, ont pour les anciens des égards qu'ils obtiendront à leur tour pour eux-mêmes. Ils cèdent toujours le pas à celui dont l'âge

a blanchi les cheveux, se lèvent quand il paraît, se taisent quand il parle. On lui montre du respect, et on l'écoute avec déférence dans les assemblées des tribus. On profite de son expérience, et on suit ses conseils, parce qu'on le regarde comme le véritable dépositaire des intérêts de la colonie. Si leurs chasses ont été heureuses, les plus belles pièces sont toujours réservées pour les anciens des tribus.

Une grande égalité d'humeur est encore à remarquer dans le caractère de ces insulaires : ils savent jouir du présent sans s'inquiéter de l'avenir ; ils ne songent qu'à se procurer le nécessaire, et ne font aucun cas du superflu. Naturellement généreux, obligeans et hospitaliers, jamais on n'a mieux qu'ici observé le précepte : *Conduis-toi envers les autres comme tu peux désirer qu'ils se conduisent envers toi.* On ne connaît point de pauvres parmi eux. Nous nommons les nôtres mendians ; voués au mépris, nous les repoussons, nous cherchons à nous dérober à leur importunité, et au lieu de leur assurer un asile contre la misère et les infirmités, nous nous contentons de les congédier par cette phrase banale et stérile : *Dieu*

vous assiste ! Cette sécheresse d'ame prouve que nous ne sommes humains et philanthropes que dans nos traités de morale.

Ici on s'empresse de venir au secours du malheureux, quel qu'il soit : ce n'est point un mérite à leurs yeux, c'est un devoir.

Le droit de propriété ne s'exerce que dans l'intérieur des familles. Tous le reste est à la disposition de la colonie. Ils se prêtent aide et assistance dans tous les dangers, et ne mettent jamais leurs services à prix ; aussi ne connaissent-ils ni prérogatives, ni distinction de rang, de naissance ou de fortune : ils n'ont même aucune idée du mérite qu'on peut y attacher. L'égalité des droits règne véritablement ici à un très-haut degré. Le plus brave ou le plus éclairé est celui qui obtient le plus de considération, toutefois, après celui qui a rendu de grands services à son pays. Ces principes, qui prouvent un véritable esprit public, leur sont inculqués de bonne heure, et jamais l'intérêt particulier ou l'ambition ne viennent détruire ni même entraver l'intérêt général. A l'exception de ceux qui entretiennent, comme nous l'avons déjà dit, des relations de commerce avec les Eu-

ropéens du continent, ils ne connaissent point l'usage ni la valeur de l'argent, qui leur serait d'ailleurs inutile. Leur commerce se fait par la voie des échanges; ils concevraient même difficilement qu'on pût désirer plus de richesses qu'il n'en faut pour satisfaire les besoins de la vie, et encore bien moins que leur possession puisse faire obtenir des dignités et des emplois auxquels on attache du mérite ou de la considération. Lorsqu'ils apprirent de nous qu'en Europe, on persécutait ceux qui ne peuvent se procurer l'argent qui leur manque pour payer leurs dettes, et qu'on les privait de leur liberté jusqu'à ce qu'ils eussent trouvé moyen de se libérer envers leurs créanciers, ils nous regardèrent comme des espèces de monstres indignes de porter le nom d'hommes.

Ils font peu de cas des objets d'art dont ils ne peuvent tirer parti, excepté de ceux qui leur présentent une certaine utilité. Quand on leur montre un dessin, un objet de mode ou de fantaisie, ils disent assez froidement: « Cela est beau, j'aime à voir cela; » mais ils ne témoignent aucun désir de savoir quel usage on en fait, à quoi on le destine, etc. Mais si

vous leur parlez de quelqu'un qui soit très-habile à la course, très-adroit à la chasse ou à d'autres exercices de ce genre, par exemple de celui qui ne manque jamais son but, qui est habile à manier son arc, à gouverner une pirogue ou bien un navire, qui ait approfondi l'art de la guerre ou fait preuve d'une grande bravoure, ils sont tout oreille, et s'empressent de témoigner à celui à qui on attribue ce genre de mérite ou de talent autant d'égards et de respect que nous en prodiguons à ceux qui se distinguent parmi nous soit par une naissance illustre, soit par de grandes richesses ou des dignités éminentes. Devrions-nous traiter de barbare celui qui ne sait honorer que le mérite personnel, ou l'Européen qui ne fonde le sien que sur les avantages de la naissance ou de la fortune, dont il n'est souvent redevable qu'au hasard?

Les femmes de ce pays n'éprouvent aucune incommodité pendant la durée de leur grossesse et accouchent sans l'assistance d'une sage femme ou d'un chirurgien. On les voit même, pour la plupart, vaquer aux soins du ménage peu d'heures après leur délivrance. Jamais

elles ne confient leurs enfans aux soins d'une nourrice qui, pour de l'argent, leur tient lieu de mère. Ici les mères sont trop pénétrées des devoirs que la nature leur impose pour ne pas s'y soumettre et les remplir dans toute leur étendue.

En Europe, c'est le contraire ; les enfans sont éloignés de celle qui leur a donné le jour sous une infinité de prétextes ; c'est souvent une étrangère qui reçoit leurs premières caresses. Chez les Indiens, on ne connaît ni langes, ni berceaux ; l'enfant repose sur le sein de sa mère, ou sur un petit lit de mousse recouvert d'une peau douce ou d'un drap ; et, pour empêcher que l'enfant ne tombe, on adapte à la planche qui sert de base à ce lit des branches recourbées et flexibles, et on assujettit le tout à l'aide de courroies au premier arbre qui se rencontre dans les environs, quand la mère travaille au dehors, ou bien à un bloc qui est placé dans l'intérieur de la hutte. Par ce moyen, les soins du ménage ne sont jamais interrompus ; c'est ainsi que ces petits êtres passent les premiers mois de leur enfance, et quoiqu'il leur arrive parfois d'avoir à souf-

frir de l'humidité ou du froid, cela ne nuit point à leur santé, parce qu'étant d'un tempérament robuste, ils s'habituent, dès le berceau, à tout endurer, et ne s'en portent pas plus mal par la suite. Quand ils commencent à se développer, on les met sur l'herbe, en les laissant gambader ou essayer leurs forces, et ensuite courir à volonté, toujours à pieds nus, et, pour ainsi dire, sans vêtemens; il n'y a que les filles qui portent, dès le bas âge, une espèce de tunique qui s'attache au dessous du cou et descend jusqu'aux genoux; plus tard elles portent, en outre, une courte jupe. Les Indiens ne peuvent se faire d'idée du genre d'éducation en usage parmi nous. Chez eux, dès que les enfans marchent tout seuls, on les laisse courir, et on les abandonne, pour ainsi dire, à eux-mêmes. Souvent on les voit se traîner dans les bois ou dans l'eau de quelque ruisseau sans être assujettis à une grande surveillance. Il en résulte qu'ils acquièrent plus de force, que leur physique se développe de bonne heure, qu'ils sont vifs, enjoués, savent braver les intempéries des saisons, et supportent facilement la douleur et les privations, sans y être

très-sensibles. Excellens nageurs, l'eau paraît être leur élément, et ils s'exercent d'eux-mêmes, dès leur première enfance, à cet art, qu'ils regardent comme tellement utile, qu'ils concevraient difficilement qu'on pût se dispenser de le pratiquer. Aussitôt qu'un jeune Indien est en état de manier les armes, son père lui confie un arc et des flèches; une noble émulation lui en fait bientôt connaître l'emploi, c'est ce qui les rend aussi adroits qu'ils le sont à la chasse ou à la guerre. Ils s'exercent aussi à la course et à la lutte dès leur plus jeune âge, aussi acquièrent-ils un tel accroissement de forces, que, dans la chaleur du combat, ils s'entretueraient, si on ne parvenait à les séparer à tems. Celui qui a eu le dessous dans ces sortes d'exercices est si humilié, qu'il n'a plus de repos tant qu'il n'a pas trouvé l'occasion de réparer cet échec.

Les parens se contentent de disposer le cœur de leurs enfans à l'amour du grand Etre et à la vertu; ils leur racontent les actions glorieuses de leurs ancêtres, cherchent à exciter en eux une noble émulation, ou à leur faire naître l'envie de les imiter; mais voilà à quoi se borne

toute leur éducation. Pour les corriger de leurs défauts, ils n'emploient que les avis et les plus sages remontrances; jamais la menace; encore moins les mauvais traitemens, parce qu'ils ont pour principe qu'aucun homme ne doit se rendre maître de la volonté d'un autre dans tout ce qui ne porte point de préjudice aux intérêts de la société.

J'ai déjà fait observer que les soins du ménage sont confiés aux femmes, qui sont également chargées de l'éducation de leurs filles. Elles auraient certainement beaucoup de peine à comprendre qu'on puisse confier à une gouvernante la direction d'une jeune personne et la surveillance de sa conduite; mais aussi ces pauvres sauvages n'ont-elles aucune idée du grand monde, de l'envie de plaire et de la manie de briller à l'envi l'une de l'autre; elles ne connaissent ni les parures ni les modes, et encore bien moins ce que nous appelons le ton de la bonne société. Si une mère s'aperçoit que sa fille s'écarte des règles de la bienséance, est légère dans sa conduite ou dans ses propos, elle se met à pleurer. La jeune fille ne manque pas de demander pourquoi sa mère verse des

farmes, celle-ci se contente de lui répondre : « *Ta conduite afflige ta mère ; tu n'es plus digne de sa tendresse.* » Ce peu de mots va droit au cœur de la jeune personne, et manque rarement son effet.

Dans un climat tel que celui-ci, où le sang est chaud et où les humeurs sont faciles à émouvoir, la colère et l'emportement sont les défauts qu'on s'attache le plus à combattre et à réprimer : aussi dès qu'un enfant s'y livre avec une sorte de violence, commence-t-on par lui jeter de l'eau fraîche au visage ; plus tard on s'éloigne de lui, ou bien on ne lui adresse plus une seule parole tant qu'il ne montre pas un véritable repentir de sa faute, et qu'il ne fait point tout ce qui dépend de lui pour s'en corriger. La crainte de perdre l'affection de leurs parens leur paraît un malheur tel, qu'on a vu des jeunes gens se punir, par une mort volontaire, d'avoir pu y donner lieu.

CHAPITRE VI.

Des cérémonies du mariage chez les habitans de l'île inconnue.

Il existe une différence sensible entre leurs coutumes et les nôtres sous le rapport du mariage. Avant leur arrivée dans l'île, il leur était permis de prendre plusieurs femmes, et même d'épouser les deux sœurs, mais non pas de les choisir dans deux familles différentes. Aujourd'hui ils s'en tiennent généralement à une seule, et il n'y aurait guère qu'un colon étranger qui pourrait avoir le droit de conserver plusieurs femmes, s'il les avait au moment de son établissement dans la colonie.

La manière de procéder au mariage et de provoquer le divorce est la même que celle qui est en usage dans les autres contrées des Indes Occidentales. Chez eux, les alliances ne se contractent point d'après ce que nous appelons les convenances, et jamais les parens ne

sacrifient leurs filles à la fortune ou à des vues d'ambition. Le mariage n'est point pour eux une affaire de calcul ou un marché; dans aucun cas l'intérêt n'en est le mobile, ils s'abandonnent au penchant de la nature et ne s'écartent jamais des lois qu'elle prescrit aux hommes. Un jeune homme doit s'attacher d'abord à obtenir le consentement de la jeune fille sur laquelle il porte ses vues ou pour laquelle il se sent une véritable inclination; il lui adresse sa déclaration à peu près en ces termes: « *Je crois pouvoir faire ton bonheur et fixer le mien près de toi; j'aspire à obtenir ta main.* » S'il ne déplaît point à la jeune personne, il est rare qu'il y ait des obstacles du côté des parens. Dès que l'amant a obtenu l'assentiment de celle dont il a fait choix et déclaré aux parens ses intentions, on fixe, de part et d'autre, le jour de la réunion chez le chef de sa propre famille, où se trouvent les parens et amis des deux familles. On y célèbre cette réunion par un repas, par des danses et toutes sortes de réjouissances qui durent quelquefois plusieurs jours de suite. A la fin du dernier jour, le marié et la mariée restent seuls avec leurs pa-

rens : les hommes emmènent le jeune homme, et les femmes restent auprès de la fiancée ou la conduisent dans une enceinte séparée du logis où son père et sa mère résident. Peu de tems après elle est ramenée par une porte secrète, et reçue par son futur de la main du père et de la mère. Placés ensuite sur un banc ou sur une natte, au milieu de la hutte, les fiancés prennent une baguette, de la longueur d'environ quatre pieds, et la tiennent entre eux par les deux extrémités tout le tems que dure le discours que leur fait un des anciens sur les devoirs des époux et sur l'importance du lien qu'ils viennent de contracter. A la fin de ce discours, les jeunes mariés déclarent leur inclination mutuelle, forment ensuite une espèce de danse entre eux, qui ne leur permet point de quitter la baguette dont j'ai parlé. On brise ensuite cette même baguette en autant de fragmens qu'il y a de témoins, lesquels en emportent chacun un morceau qu'ils gardent soigneusement. On reconduit ensuite la mariée chez son père, où son époux l'accompagne. Les jeunes gens y résident quelquefois jusqu'au moment où la jeune femme

devient mère; mais, à cette époque, si ce n'est même plus tôt, elle réunit ses habits et ce qu'elle reçoit de la libéralité de ses parens, et suit son mari pour aller occuper la nouvelle demeure qui est destinée à sa propre famille.

Les mariages ne se contractent qu'entre gens à peu près de même âge; jamais on ne songe à unir une jeune fille à un vieillard, et encore moins à contraindre son inclination. Rarement les liens du mariage sont rompus par suite d'infidélités; car ils suivent à la lettre le principe que, quand on a juré amour et constance à celle que le cœur a choisie, rien ne doit altérer une pareille union. Aucun crime, après l'homicide, n'excite plus d'indignation parmi eux que la séduction, et surtout l'adultère. Celui qui s'en rendrait coupable s'attirerait l'indignation de toute la colonie. Ils disent, à ce sujet, que c'est outrager la nature, qui a donné des moyens de défense à toutes ses créatures, si ce n'est aux femmes, en les plaçant sous la protection de leurs pères ou de leurs maris.

Il est rare qu'il ne règne pas une parfaite union dans leur intérieur; mais quand il y a

incompatibilité d'humeur, ou qu'il existe tout autre motif qui donne lieu à prononcer la séparation des époux, ils en préviennent de part et d'autre leurs parens et amis. On réunit ensuite ceux qui ont assisté au mariage en qualité de témoins, et chacun d'eux rapporte le petit fragment de baguette qu'il avait reçu à l'époque des fiançailles; et le jette au feu en présence de l'assemblée de famille. Les époux se séparent aussitôt, car voilà tout ce qui constate et établit le divorce. Tout cela se passe sans bruit, sans menaces et sans empotemens : on ne témoigne de part et d'autre ni haine ni colère, et quelques mois après, chaque époux divorcé a le droit de se remarier. S'il y a des enfans au moment où la séparation est prononcée, ils sont partagés en nombre égal; s'il y a inégalité de nombre, l'enfant qui forme un excédant appartient de droit au père, si c'est un garçon, à la mère, si c'est une fille. J'ai déjà fait remarquer que l'adultère est considéré, parmi ces Indiens, comme un des plus grands crimes qui puisse troubler l'ordre social. La punition qu'on inflige à une malheureuse femme qui s'en est rendue coupable, est fort extraordi-

naire. Le mari est forc , au moment de la s paration qui en est la suite, d'enlever   la femme le bout du nez avec ses dents, afin de lui imprimer une fl trissure qui puisse faire juger au premier aspect   quel genre d'infamie elle est vou . Quant au complice de cette malheureuse femme, il est mis hors d' tat de pouvoir   l'avenir commettre une pareille action, ce qui est pour eux la marque la plus compl te de l'infamie et de la d gradation. Je fus t moign d'un seul exemple de ce genre, et peut- tre l'unique dans les fastes de la colonie. Le partage des enfans suit de m me la s paration des coupables,   cela pr s qu'ils rentrent dans les deux familles sans pouvoir appartenir au p re ou   la m re contre lesquels la loi a s vi.

Un s ducteur non mari  est toujours forc  d' pouser celle qui a eu la faiblesse de c der   ses sollicitations : tout autre cas est r put  adult re.

Rien n' gale l'ext me tendresse que t moignent les p res et m res   leurs enfans ; il est difficile de montrer pour les siens une plus grande sollicitude tant que leur jeunesse la

réclame ; aussi est-il facile de s'apercevoir que la plus grande marque d'amitié qu'on puisse donner aux parens, c'est en prodiguant des caresses à leurs enfans. J'en acquis la preuve pendant mon séjour dans l'île, car je ne fus redevable en grande partie de tant de bienveillance de la part de mes hôtes, qu'aux présens que j'eus occasion de faire à leurs enfans.

Je n'ai jamais pu savoir d'une manière positive quels étaient les usages ou cérémonies qu'on observe chez eux quand il est question de donner un nom à leurs enfans. J'ai appris seulement qu'ils regardaient cette circonstance comme très-importante, et qu'elle était célébrée par des fêtes, soit au moment de la naissance de l'enfant, soit quelques années après, quand on lui imposait un nom de famille ; car indépendamment du nom et du prénom, ils en obtiennent un autre par la suite, qui s'accorde uniquement au mérite, lorsqu'ils ont eu occasion de signaler leur courage à la guerre, à la chasse ou après avoir rendu quelque important service à la colonie. C'est ainsi qu'on désignait parmi eux le chef des guerriers sous le nom d'*Ouaton Gumlischka*, titre aussi insigni-

fiant par sa dissonance que ceux d'illustris-sime, d'excellence, grandeur ou altesse si con-nus en Europe, car *otta* signifie *père*; *ton-gum*, *grand*, et *lischka*, *serpent*. Lorsque j'ob-tins d'eux un titre de confiance, ce fut celui de *schibago* qu'ils me donnèrent, lequel si-gnifie écrivain (celui qui trace des hiérogly-phes), et cela parce qu'ils me voyaient sou-vent la plume à la main, et qu'ils ne pouvaient se figurer de quelle utilité devait être un art dont ils n'avaient point eu la moindre idée avant notre arrivée dans l'île.



CHAPITRE VII.

De la forme de leur gouvernement et de leur législation.

En considérant la forme de leur état civil et le genre de gouvernement que ces Indiens ont adopté, on conviendra qu'ils sont plus sages que la plupart des nations de l'Europe; il n'est point question ici de se soumettre au déspotisme des chefs ni au pouvoir arbitraire d'un seul; ils sont à l'abri de tous les genres d'oppression et de toute espèce d'injustice, parce qu'ils sont tous soumis aux lois du pays sans distinction de rang, de fortune ou de personnes. Ils ne reconnaissent ni le pouvoir d'un souverain, ni les priviléges attachés à la naissance, ni les autres distinctions de l'orgueil. Personne ne songe à les dépouiller de leurs biens sous prétexte de fournir aux besoins de l'état ni à enlever à une malheureuse veuve ses fils pour soutenir, à main armée, l'ambi-

*

tion d'un prince. On ne recrute point de soldats pour faire la guerre à ses voisins. Aucun propriétaire n'est dépouillé de ses possessions par l'abus du pouvoir; chacun possède autant de terre qu'il en peut cultiver, et jamais la chicane ne s'avise d'en contester la légitimité.

Toute la colonie se divise en plusieurs branches ou tribus, et chaque tribu forme une petite république ou corporation, qui se rattache au corps principal de la colonie. Toutes les tribus se distinguent entre elles par des signes particuliers, tels qu'un aigle, une panterre, un tigre, un lion ou tout autre animal; elle a un chef qui lui sert de protecteur et qui commande une compagnie en tems de guerre. Pour être élu chef, il faut avoir fait preuve de valeur, de prudence ou avoir acquis cette maturité de jugement, qui est le fruit d'une longue expérience. Il dirige les opérations de guerre tant sur terre que sur mer, et surveille tout ce qui peut y avoir rapport. Indépendamment de ce chef qui a le titre de *commandant*, il en existe un autre par chaque tribu qui gouverne l'état civil, termine les

contestations, juge les différens entre particuliers; c'est une espèce de juge de paix qui est chargé du soin de la police, et auquel on donne le titre de *censeur*. Il sanctionne par son approbation ou par un refus motivé tous les actes publics. En cas de refus, la réunion des autres chefs décide à la pluralité des suffrages la question sur laquelle ils sont appelés à prononcer. Quoique ces différens magistrats puissent être en quelque sorte considérés comme régens ou gouverneurs de la colonie, on aurait cependant tort d'en conclure qu'ils exercent sur elle un pouvoir souverain. Ces Indiens ne sont soumis à aucune décision arbitraire, mais ils respectent l'opinion des anciens et obéissent à leurs chefs avec un dévouement et une confiance qui ne se démentent jamais. Comme chaque insulaire ne peut avoir en vue que l'avantage et la prospérité de son pays, et que son propre bonheur y est attaché, ils sont trop jaloux de conserver leur liberté et leur indépendance pour ne pas repousser toute proposition qui serait l'effet du despotisme, ou toute loi qui serait contraire aux intérêts de la colonie. Aussi ne vient-

il jamais dans l'idée à un chef de proposer un règlement comme un ordre émanant de lui, il est constamment mis en délibération ; mais une fois adopté, chacun s'empresse de s'y conformer et d'assurer son exécution. Par ce moyen personne n'a le droit de se plaindre des ordres qu'on lui transmet ; tout s'exécute pour le bien de cette petite république. Mais il faut convenir qu'une pareille forme de gouvernement ne convient guère qu'aux petits états, quoiqu'elle soit peut-être le type des plus parfaites institutions que l'on puisse offrir aux hommes qui vivent en société. En effet, on aurait peine à concevoir que tant de déférence et de soumission puisse se concilier avec un si grand amour de l'indépendance, et que les chefs pussent exercer une aussi grande influence sur leurs ~~tribus~~ sans admettre en même tems cette restriction de leur pouvoir. Une semblable forme de gouvernement ne serait pas de longue durée en Europe, ou bien elle ne tarderait pas d'entraîner à sa suite les plus grands abus. Je crois pouvoir déterminer la véritable cause de cette différence, et là voici : J'ai, 1^o fait remarquer que les insulaires

ont peu de propriétés foncières, très-peu de besoins, point de luxe, peu de communications au dehors, et par contre beaucoup de patriotisme, un véritable esprit national et un attachement à toute épreuve pour leurs tribus. Leur intérêt est, d'après ces considérations, rarement en opposition directe avec les vues de leurs chefs, qui sont eux-mêmes d'autant plus disposés à faire ce que le bien public exige, qu'ils sont toujours assurés d'être parfaitement secondés; 2° les besoins de la colonie et les rapports qu'il y a entre elle et ses chefs ne sont pas si compliqués ni si multipliés que les nôtres. Chez eux mille choses peuvent être ordonnées et exécutées pour le bien de tous sans que les intérêts d'un seul en souffrent. Parmi nous, au contraire, rien ne peut s'entreprendre ou s'exécuter sans que, d'un côté ou d'un autre, cela ne froisse quelques intérêts particuliers, ne compromette même quelquefois son bien, son honneur ou sa tranquillité. C'est pourquoi rien ne saurait se faire en Europe sans le secours d'un pouvoir exécutif assez fort pour se faire obéir, autrement on rencontrerait dans l'exécution des lois des obstacles non-seule-

ment insurmontables, mais il ne résulterait que désordre et confusion d'un autre ordre de choses qu'on tenterait d'introduire parmi nous; 3° ces tribus d'Indiens ne sont, à l'égard des états d'Europe, que ce que peuvent être quelques familles isolées au centre d'une grande population. On concevra donc aisément qu'au milieu d'une si petite république, le conseil désintéressé d'un chef que tout le monde connaît, et dont chacun peut apprécier les lumières et le mérite, soit suivi sans grande opposition, parce que chacun est bien convaincu qu'il n'a pour but que l'avantage de la société, et ne peut guère en avoir d'autre. Il en est donc tout autrement de nos états d'Europe, qui se composent de plusieurs millions de sujets, et où la majeure partie ne connaît que de nom le souverain qui les gouverne, et n'aura peut-être jamais l'occasion de le voir. C'est donc ce qui les empêche de jouir des avantages attachés à un gouvernement paternel, tel que le comporte celui d'une ville ou d'une petite république. Il faut aux Européens un pouvoir exécutif d'une grande étendue, mais qui dès lors peut quelquefois dé-

générer en tyrannie, tandis qu'ici chacun obéit au chef de sa tribu, parce que chacun peut à son tour occuper le même poste. Nous pouvons d'autant moins jouir en Europe des bienfaits d'un pareil gouvernement que des rapports politiques tout-à-fait inconnus ici s'y opposeraient sans cesse.

Il n'y a point de règle fixe pour ce qui concerne l'état civil de la colonie : on suit à cet égard ce que les circonstances exigent dans les cas imprévus. Et quant à la politique extérieure, tous les efforts des chefs ne tendent qu'à protéger l'île et ses dépendances contre toute agression ennemie. Beaucoup d'ordre dans l'intérieur, une grande vénération pour les anciens, une police facile à établir, voilà ce qui constitue toute leur administration. Chaque particulier jouit de sa liberté sans songer à troubler celle de son voisin qui y a les mêmes droits que lui. Lorsqu'un des chefs fait part à la colonie d'un projet ou d'un plan qu'il croit utile, chacun est libre de contribuer à l'exécution de ce plan ou de s'y refuser : aucune loi ne peut le contraindre, et ce n'est qu'après avoir été adopté à la pluralité des

voix dans une réunion de tous les chefs qu'il peut acquérir force de loi. S'il arrive qu'un particulier se soit rendu coupable de voies de fait, de violences exercées contre un autre, ou bien de meurtre volontaire et prémedité, on abandonne le soin de la vengeance à la famille de l'offensé ou à celle de la victime. Les chefs de tribus ne se permettent jamais de punir eux-mêmes ou de modifier le genre de punition ; mais il est bien rare qu'il se commette un meurtre parmi eux, parce qu'ils ont moins d'occasions que nous de donner essor à certaines passions, telles que l'envie, la cupidité, l'ambition. Chaque famille a le droit de concourir à la nomination d'un chef pour aider le plus ancien dans ses fonctions : ce chef de famille est spécialement chargé des intérêts de sa tribu, et aucune affaire importante ne peut être traitée ni décidée dans les réunions sans sa présence et sans son approbation, surtout si elle n'a rapport qu'à cette même tribu. On ne choisit ordinairement pour rapporteurs des affaires les plus importantes que ceux qui ont fait preuve de talens et qui savent manier la parole ; ce sont ces mêmes orateurs que l'on

charge de prononcer les discours qui ont lieu dans les réunions publiques, ou de soutenir les discussions.

Les chefs de toute la colonie paraissent exercer un pouvoir souverain pour tout ce qui concerne la guerre, la paix, et en général toutes les affaires qui intéressent le bien public. Tous ceux qui sont en état de porter les armes les suivent à la guerre sous peine de passer pour lâches et d'être comme tels voués au mépris public. Les chefs dont je viens de parler ont également le commandement des flotilles qui font partie de leurs expéditions. Quelquefois le commandant en chef est à leur tête : c'est celui d'entre eux qui s'est distingué le plus par sa valeur ou par une expérience consommée auquel on confie ce poste éminent. Jamais il n'en est redévable à l'intrigue ni à la cabale.

On traite, dans les réunions publiques, de toutes les affaires qui intéressent la colonie ; mais aucune entreprise, aucun projet de quelque importance ne peuvent s'exécuter sans l'assentiment des chefs. Ils tiennent leurs séances sous une tente ou dans la première hutte

un peu vaste qui est mise à leur disposition. La réunion se forme en cercle, au milieu duquel le plus ancien chef fait un rapport détaillé sur l'administration générale de la colonie, et à la fin duquel il traite de l'objet auquel cette réunion a rapport. Si l'on présente un projet de règlement, un traité d'alliance avec des voisins, etc., les uns se lèvent, soit pour l'appuyer, soit pour le rejeter, et il fait connaître ses motifs d'adhésion ou de refus. On va ensuite aux voix quand chacun a donné son avis. Leurs discours, dans ces sortes d'assemblées, sont courts, mais pleins de sens et de raison. J'ai déjà eu occasion d'en présenter quelque preuve. Il est permis aux jeunes gens d'assister aux assemblées particulières, mais ils ne prennent aucune part aux délibérations tant qu'ils ne sont point admis à en faire partie. Du reste ils écoutent avec la plus grande attention tout ce qu'on y discute, et profitent des lumières des anciens sans se permettre aucun signe d'approbation ou d'improbation. Ils font peu de lois, mais elles ont toujours pour base l'ordre, l'équité et l'intérêt public. Aussi n'éprouve-t-on aucune peine à

les faire observer, car ils ne perdent jamais de vue ce précepte de morale : *Tu dois faire à tes semblables tout le bien qui peut dépendre de toi, et jamais le mal que tu cherches toi-même à éviter.* Ils ne connaissent point les procès, parce qu'on leur apprend de bonne heure à distinguer ce qui est juste de ce qui ne l'est pas; qu'ils écoutent rarement le langage des passions, et qu'ils ne sont ni envieux ni fripons. J'ai du moins toujours reconnu en eux un grand fonds de probité et de délicatesse. Esclaves de leur parole, on peut compter sur leurs promesses sans qu'ils aient besoin d'avoir recours aux sermens.



CHAPITRE VIII.

De leur religion.

La religion d'un peuple quelconque est un des sujets qui mérite la plus sérieuse attention de la part d'un voyageur philosophe , parce qu'il lui donne lieu d'observer les mœurs , le caractère et la manière dont ce peuple se gouverne. Persuadé de cette vérité , je m'appliquai à connaître et à approfondir tout ce qui pouvait se rattacher au culte que professent les habitans de la colonie ; mais j'eus infiniment de peine à atteindre , sous ce rapport , le but que je m'étais proposé , parce qu'ils sont très-réservés sur tout ce qui concerne leur croyance , ne cherchent jamais à imposer leur doctrine aux autres , considérant les diverses religions comme les langues que parlent les hommes dans les différens pays qu'ils habitent. Leur dogme n'a

point changé, parce que leur île est trop éloignée des possessions européennes pour qu'ils aient pu se procurer d'autres notions que celles qu'ils tiennent de leurs pères.

L'idée d'un Etre suprême, créateur et protecteur de tout ce qui existe, est trop universellement répandue parmi les hommes pour n'avoir pas été inspirée aux nations même les plus sauvages et les moins susceptibles de civilisation. Je la trouvai donc fermement établie parmi ces Indiens. Ils honorent tous le grand Etre, créateur de l'univers, qu'ils considèrent comme le principe de tout ce qui est essentiellement bon, utile et vrai. Ils sont convaincus que cet Etre puissant ne peut vouloir du mal aux hommes, mais qu'il les comble de ses bienfaits quand ils l'ont mérité, qu'en un mot il leur tient toujours compte des bonnes actions comme il sait punir les mauvaises. Ils ne connaissent ni fanatisme, ni superstition; leurs prières ne sont que des actions de grâces que leur reconnaissance offre à l'Eternel pour le remercier de ses bienfaits. Jamais ils ne lui adressent des

vœux téméraires ou des promesses indiscrettes. On ne les voit point non plus monter en chaire pour y prêcher l'intolérance et la persécution. Ils se bornent à pratiquer les maximes de la véritable sageesse et à cultiver les préceptes d'une saine morale. Enseigner la vertu aux jeunes gens et leur en donner l'exemple par leur conduite, leur paraît plus utile que toutes les vaines déclamations. Ils se bornent à honorer Dieu, à faire du bien aux hommes, et ne croient point que les mauvaises actions puissent être rachetées par des indulgences. Leurs enfans apprennent de bonne heure à aimer Dieu, à faire du bien pour l'amour de lui et non pour aucun motif personnel. Ils n'ont, comme nous voyons, qu'un très-petit nombre de préceptes, et ces préceptes sont d'autant plus faciles à suivre qu'ils sont toujours analogues à la simplicité de leurs mœurs. La philosophie n'a pas de tels pouvoirs ; elle manque à la fois de consolation pour le pauvre et d'humanité envers l'infortune. Chez elle les misères de la vie sont des maux sans remède, la mort est le néant; mais la religion échange ces mi-

sères contre des félicités sans fin, et pour elle le soir de la vie touche à l'aurore d'un jour éternel *.

Quelques-uns de ces Indiens se persuadent que, dès qu'ils atteignent l'âge de raison, chacun d'eux est gouverné par un *bon* ou un *mauvais* génie qui les dirige l'un vers le bien, l'autre vers le mal. Les femmes, suivant eux, ont aussi leur bon et leur mauvais génie ; mais ils pensent que, par état, elles sont moins dans le cas de subir leur influence dans tout le cours de leur vie. Je n'ai pu découvrir sur quel principe ils fondaient cette opinion. Ils s'attachent donc à mériter la protection de ces deux génies par des offrandes et des présens. A cet effet ils leur consacrent des pipes, des armes, du tabac, des animaux tués à la chasse, etc., et les déposent dans les lieux où ils croient qu'ils résident, et pensent qu'ils en obtiendront plus particulièrement les secours qu'ils implorent. Quelquefois ils leur adressent des vœux ou des prières, soit pendant un long voyage, soit dans

* Rivarol, *Discours préliminaire du Dictionnaire de la Langue française*.

le cours d'un trajet ou d'une chasse périlleuse, ils promettent alors de consacrer, en leur honneur, la première ou la plus belle pièce de gibier qui tombera sous leurs coups, et de ne prendre aucune espèce de nourriture avant d'avoir accompli ce vœu. S'il y avait impossibilité absolue de remplir cette promesse par des raisons indépendantes de leur volonté, dans ce cas ils jettent au feu quelque objet auquel ils attachent du prix ou s'imposent une autre privation : c'est là toute leur superstition.

Les idées que la plupart de ces Indiens se font d'un autre monde sont assez absurdes, car ils s'imaginent qu'il y règne un éternel printemps, et que leurs occupations principales auront la chasse, la danse et d'autres exercices pour objet ; qu'ils y jouiront sans trouble de tous les agréments d'une vie heureuse. Telles étaient, à peu de chose près, les idées de anciens sur les Champs-Elysées.

Là se borne toute leur croyance religieuse et superstitieuse, mais on ne rencontre pas chez eux de ces prétendus interprètes des volontés du ciel qui n'en permettent l'entrée qu'à certaines conditions.

Leurs prêtres sont en même tems leurs médecins : ils ne les quittent point pendant toute la durée de leurs maladies , et croient que l'art de guérir consiste à faire usage de simples balsamiques dont eux seuls connaissent l'efficacité.



CHAPITRE IX.

De leur manière de faire la guerre.

Les habitans de cette colonie, comme tous les autres Indiens, commencent de très-bonne heure à s'exercer au métier des armes, et ce n'est que lorsqu'ils sont parvenus à un âge avancé qu'ils cessent de combattre pour la défense de leur patrie. La guerre se fait sur terre comme sur mer. Ils s'embarquent pendant la nuit après s'être pourvus d'armes et de munitions pour plus d'un mois, et marchent ainsi approvisionnés à la rencontre de l'ennemi. Si ce dernier vient au devant d'eux, l'attaque a lieu immédiatement entre les deux partis, et on se bat de part et d'autre avec un acharnement tel, que ce n'est qu'après avoir essuyé une grande perte en tués et en blessés que le parti vaincu se détermine à abandonner le champ de bataille aux vainqueurs. Sou-

vent la bataille recommence dès qu'on a pris terre sur un autre point et elle continue tant qu'on ne propose point de suspension d'armes. Ce n'est ni l'ambition, ni la soif des conquêtes qui leur font prendre les armes ; mais souvent la nécessité de repousser une injuste agression et de défendre les droits de leurs chasses ou de leur pêches lorsqu'une longue possession leur en a assuré la jouissance. Chaque peuplade connaît ses droits et ceux de ses voisins sur tout ce qui concerne la propriété, et est toujours prête à les défendre les armes à la main.

Ceux qui sont dans l'impossibilité de se nourrir des seules productions du pays qu'ils habitent, tentent quelquefois fortune ailleurs ; voilà ce qui donne ordinairement lieu à de longues contestations.

Rarement ils se réunissent en grand nombre pour marcher à l'ennemi, parce que cela nécessiterait trop de préparatifs pour former les approvisionnemens nécessaires, surtout pendant la durée de leurs longues marches à travers les forêts, les contrées marécageuses et les lacs qu'ils rencontrent sur leur passage qu'ils ont à traverser ; que d'ailleurs ils ne pour-

raient jamais s'assujettir à les mener à leur suite. Tout leur bagage consiste donc, indépendamment de leurs armes, en nattes pour se reposer pendant la nuit, surtout après une marche longue et pénible, et ils comptent, pour se nourrir, sur le gibier ou le poisson qu'ils pourront trouver dans le cours de leur expédition.

Tant qu'ils peuvent supposer que l'ennemi est encore loin d'eux, ils sont dans une parfaite sécurité, se dispersent de côté et d'autre, dans l'intérieur des forêts, et à peine en rencontrerait-on une douzaine réunie en troupe; mais quelque éloignés qu'ils puissent être de la route qu'ils doivent tenir, on peut cependant être sûr qu'ils se trouveront tous à point nommé au lieu du rassemblement. Ils ne font consister ni le point d'honneur, ni le mérite militaire dans une attaque régulière, ou dans un plan de défense savamment combiné; mais ils attachent plus d'importance à triompher de leur ennemi par des ruses de guerre, ou par des attaques soudaines et imprévues. Ils n'engagent aucune action, sans y être forcés, tant qu'ils n'ont pas la certitude que tout

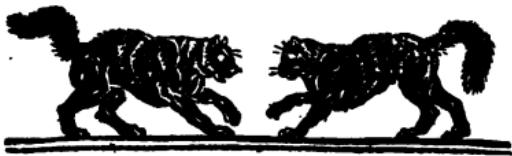
l'avantage est de leur côté, et si l'ennemi à su choisir une bonne position, ou leur oppose des obstacles insurmontables, ou bien la supériorité du nombre, ils tâchent de couvrir leur retraite avec adresse et de l'assurer autant que cela peut dépendre d'eux. Le principal mérite des chefs consiste dans la combinaison du plan d'attaque, et à tâcher de vaincre sans éprouver une grande perte de monde. Leur attaque commence ordinairement à la pointe du jour, parce qu'ils espèrent alors surprendre l'ennemi, et le trouver encore plongé dans le sommeil. Dès que la nuit qui doit précéder le combat commence, ils sont dans l'habitude de s'approcher du camp ennemi à la portée du trait, et à cet effet, ils se couchent à plat ventre et se traînent en silence jusqu'à l'endroit indiqué. Là, au signal de leur chef, ils se relèvent tout à coup et fondent sur leurs adversaires, après leur avoir lancé une nuée de traits qui sèment partout la mort et l'effroi. Cette attaque est si prompte, qu'avant que ceux-ci aient eu le tems de se reconnaître et de se rallier, ils tombent sur eux avec leurs massues ou leurs haches, et en font un

horrible carnage. L'action une fois terminée, ils prennent position, mais s'attachent rarement à poursuivre l'ennemi, et encore moins à s'emparer de son pays après la victoire. Satisfaits de s'être vengés, et d'avoir su défendre leurs droits, ils se contentent de les faire respecter, et n'exigent rien de plus.

Ils ne font aucun échange de leurs prisonniers ; ceux qui sont dangereusement blessés, sont achevés sur le champ de bataille afin de leur épargner de longues et douloureuses souffrances. Quant aux guerriers que le sort de la guerre a fait tomber entre leurs mains, ils les emmènent avec eux et leur font rarement subir de mauvais traitemens : aussi ne voit-on point ces derniers tenter de s'évader ; et quand bien même cela aurait lieu, ils seraient, à leur retour chez eux, fort mal reçus de leurs compatriotes, parce que ces peuples ont généralement pour principe, que des prisonniers ne font plus partie d'une nation dès qu'ils sont devenus la propriété du vainqueur. Ces prisonniers remplacent alors, en quelque sorte, les hommes que la guerre a moissonnés ; on les emploie même quelquefois

avec succès contre leur propre nation. Un prisonnier qui se serait évadé et aurait été repris, subirait une grave punition.

Les femmes des prisonniers deviennent aussi le partage du vainqueur, qui les emploie à son service : on les traite avec tous les égards dus au malheur. Les garçons et les filles sont adoptés par ceux qui n'ont point d'enfans ou échangés si on les réclame.



CHAPITRE X.

Des traités de paix.

LORSQU'IL s'agit d'une suspension d'armes, les parties contractantes éloignent avec soin tout ce qui pourrait faire naître l'idée d'avoir, l'une ou l'autre, été la première à en former la demande. On a coutume alors de s'adresser à une colonie neutre, et on lui confie le soin des négociations, ou bien, si l'un des chefs croit devoir s'en charger lui-même, il sait très-bien allier la dignité et la délicatesse à la franchise, et il présente toujours les choses de manière à sauver l'honneur de sa nation, et à défendre ses intérêts avec une grande habileté. Quelquefois la paix n'est que qu'à un pur hasard. Quand, par exemple, une peuplade est lasse de la guerre, et qu'elle désire y mettre un terme par l'intervention de ses alliés, voici

comment on y procède : Une députation des chefs se réunit à plusieurs chefs alliés et se rend près de la colonie ennemie. L'un des alliés est porteur d'un calumet ou pipe indienne, qui est en honneur chez eux comme peut l'être un drapeau blanc ou tout autre symbole de paix en Europe ; il n'y a jamais eu d'exemple que celui à qui on l'a confié ait été insulté ou renvoyé sans être écouté, tant ils sont persuadés que le grand Etre ne manquerait pas de punir sévèrement quiconque ne respecterait pas une pareille mission. Le calumet est une pipe qui peut avoir environ quatre pieds de longueur, dont la tête est composée d'une sorte de pierre rouge qui s'adapte à des tuyaux formés d'un bois léger sur lequel on a figuré divers symboles, et qui est, en outre, ornée de plumes qui proviennent des oiseaux les plus rares, et qui sont nuancées avec autant d'art que de goût. Chaque nation se distingue par des ornemens particuliers et caractéristiques qui la font reconnaître et respecter.

Dès que la réunion des ambassadeurs est formée, le chef des guerriers alliés remplit la pipe en question sans la poser à terre, et après

l'avoir allumée, il jette le charbon qui a servi à cette opération préliminaire; puis il la tient élevée vers le ciel, l'abaisse ensuite vers la terre, et décrit un cercle au centre de l'assemblée, ce qu'on peut expliquer ainsi: Il implore d'abord le secours du grand Etre en faveur de la négociation dont il est chargé; secondement, il pense éloigner les malins esprits et éviter leur funeste influence, et troisièmement, enfin, il espère, par cette dernière cérémonie, se rendre propices les génies de l'air, de la terre et de la mer. Après avoir rempli ces formalités, il présente la pipe aux chefs des deux peuples ennemis, qui hument quelques bouffées de tabac vers le ciel, vers la terre et vers l'assemblée; ensuite le calumet est présenté aux députés étrangères et aux chefs de tribus en observant les mêmes cérémonies; puis il revient dans le même ordre et avec les mêmes formalités au chef des guerriers, qui ne manie cette pipe que du bout des doigts, ainsi que les assistans: c'est alors que l'on commence à entamer les négociations, et si elles se terminent au gré des parties, pour preuve que toute inimitié a cessé entre elles, on en-

terre une hache ornée de peintures ou caractères symboliques. Chez les Indiens qui n'ont aucune relation avec les nations européennes, on enterre une massue à la place d'une hache symbolique. Quelquefois aussi on échange la ceinture *vampum*, qui sert à ratifier les conditions du traité qui vient d'être conclu, et qui, par l'arrangement des coquilles, doit servir à les rappeler, et à les faire religieusement observer.



CHAPITRE XI.

De leurs chasses.

LA chasse est, pour ainsi dire, l'occupation favorite de toutes les nations de l'Inde ; les autres travaux domestiques sont le partage des femmes exclusivement. Les Indiens font autant de cas d'un habile chasseur que d'un guerrier expérimenté : on y exerce de bonne heure les jeunes gens, qui y deviennent extrêmement adroits ; ils savent guetter ~~le~~ gibier, s'en rendre maîtres ou l'atteindre de leurs flèches avec une égale habileté. Ils ont l'art d'employer tous les genres de ruses qu'exigent les différentes espèces d'animaux qu'ils veulent attaquer. Quoique fort actifs, ils sont en même tems doués d'une patience et d'une persévérance à toute épreuve. L'art de découvrir leur proie, d'étudier ses habitudes, d'en suivre les traces et de

lui tendre des pièges, ne pourrait être porté à un aussi haut degré de perfection que chez eux. Les animaux auxquels ils font la guerre, soit pour les faire servir à leur nourriture, soit pour leur commerce, sont le bœuf, l'élan, le chevreuil, la gazelle, l'ours, le renne, le castor, la martre, etc. L'île inconnue et les pays circonvoisins en sont abondamment pourvus. Quand les chasseurs vont traquer les ours, ils tâchent d'abord de découvrir la tanière de ces animaux, qui, dans tout le cours de la saison des pluies, se réfugient dans de vieux troncs d'arbres ou dans des trous qu'ils se sont creusés sous la terre, et où ils dorment privés de nourriture. Aussitôt que les Indiens sont parvenus à découvrir un endroit où il y a lieu de croire qu'ils en rencontreront, ils tracent un cercle plus ou moins grand autour de cet endroit, suivant le nombre présumé de ceux qui peuvent s'y trouver; ils s'approchent insensiblement du point central qui sert de repaire aux ours. Par ce moyen, ils sont à peu près certains que rien de ce qu'il renferme puisse échapper à leurs coups; ils ne tardent pas à commencer l'attaque. L'ours cherche à leur échap-

per par la fuite, dès qu'il aperçoit un chasseur, et ne songe véritablement à se défendre que quand il s'y voit forcé, ou qu'il a reçu quelque blessure. On procède à peu près de la même manière à la chasse aux bufles, en traçant une enceinte circulaire ou carrée à l'aide de l'herbe la plus sèche qu'on puisse trouver, et dès que chacun est à son poste, on met le feu aux herbes. Ces animaux, qui craignent beaucoup le feu, se serrent les uns contre les autres, et donnent par là beau jeu à leurs adversaires, qui en triomphent sans courir aucun risque. La chasse aux élans, aux rennes et aux gazelles, varie à l'infini; elle a quelquefois lieu en pleins bois, et on les tire dans le plus épais des taillis qui leur servent de refuge. Souvent aussi on profite d'une saison favorable pour les prendre d'une autre manière. Par exemple, quand, vers la nouvelle saison, les Indiens voient que le soleil a acquis assez de force pour fondre la neige sur le sommet des montagnes, et qu'une nouvelle gelée a pu former une espèce de croûte sur ce qu'il peut rester de neige fondu, ils profitent de cette circonstance favorable pour chasser ces divers

animaux, qui, par leur poids, enfoncent sous la première glace dont ils ne peuvent se débarrasser qu'avec une peine extrême. Cette époque est celle qui convient le mieux à ce genre de chasse, laquelle a ordinairement lieu avec beaucoup de succès. Plusieurs leur font un autre genre de guerre qui n'offre pas les même dangers : ils s'approchent des bords d'une rivière et se partagent en deux détachemens, dont l'un se place dans des bateaux disposés à cet effet, tandis que l'autre forme un demi-cercle dont les extrémités aboutissent au fleuve. Lâchant alors leurs chiens, tout ce qui se trouve de gibier dans l'intérieur du demi-cercle est alors forcé de se diriger vers le fleuve, d'où il est facile aux chasseurs, qui sont embusqués dans des pirogues, de les tirer sans s'exposer au danger d'être blessés par les élans ou les bœufs, qui, dès qu'ils le sont eux-mêmes, tournent communément toute leur fureur contre les chasseurs. Ceux-ci partagent entre eux le produit de la chasse, suivant le nombre des tribus qui y ont coopéré. Un très-petit nombre se livre à la chasse du castor, et ceux qui le font ne rendent compte à personne du pro-

duit de cette chasse. Il n'y a guère d'exemples que l'envie ou la cupidité fassent naître des contestations au sujet des partages, tant cet heureux peuple connaît les droits sacrés de la propriété, et sait que la faculté de s'approprier une chose qui ne nous appartient pas n'en donne jamais le droit.



CHAPITRE XII.

De leurs jeux.

Les jeux des Indiens varient à l'infini, et se rattachent à tous leurs exercices; mais celui auquel ils paraissent donner une sorte de préférence est le jeu de balle: leurs balles sont faites de peau et remplies de poils de gazelle. Les raquettes sont de bois et ont à peu près trois pieds de longueur; l'un des bouts est garni d'un morceau de cuir plat comme la paume de la main, avec lequel ils relèvent et renvoient la balle. L'espèce de mail où les joueurs s'assemblent en réunit quelquefois plus de trois cents, et il n'est pas rare d'y voir figurer des tribus entières, qui rivalisent d'adresse avec les joueurs les plus renommés. Voici comment ils s'y prennent: on enfonce deux pieux dans terre à environ dix-huit cents pieds l'un de l'autre, der-

rière lesquels sont les quartiers des joueurs. C'est du milieu de ces deux quartiers qu'on lance les balles, et que chaque parti s'efforce de les diriger vers son quartier. Ceux à qui il a réussi d'y envoyer le plus de balles remportent l'avantage et obtiennent le prix dû à leur adresse. Ils déplient dans le cours de cet exercice une telle dextérité, soit pour lancer, soit pour rattrapper les balles, qu'elles tombent rarement à terre : il n'est permis de les relever qu'à l'aide de la raquette, et jamais avec la main. Ils courrent l'un au devant de l'autre avec une grande vitesse, et savent si bien régler tous leurs mouvements, qu'au moment où l'un croit avoir dirigé la balle vers son quartier, son adversaire s'élance avec la rapidité d'un trait, la relève et lui fait prendre la direction opposée. Ils mettent tant d'action à cet exercice, qu'il arrive parfois qu'ils s'y blessent grièvement ; mais ce n'est jamais l'effet de l'animosité, ni le résultat d'aucune dispute sérieuse.

Si l'on considère combien cet exercice salutaire rend l'homme souple et adroit, combien il contribue à fortifier sa santé et à le rendre robuste, on sera obligé de convenir

que nous aurions fort mauvaise grâce de vouloir vanter nos insipides jeux de cartes, si répandus en Europe, qui, loin de contribuer à développer les forces du corps, nous tiennent pour ainsi dire immobiles devant une table pendant toute une soirée, et fatiguent plutôt le corps et l'esprit, qu'ils ne contribuent à lui servir de délassement ou de récréation. Chez nos bons Indiens, on se quitte gaîment ; ils ne connaissent ni les soucis, ni les remords, et, tandis que nous passons souvent les nuits autour d'une perfide roulette, où nous compromettons notre santé, notre fortune et souvent notre honneur, ils rentrent dans leur paisible retraite, où les attend un modeste repas au sein de leur famille, et où une nuit douce et paisible leur fait oublier le lendemain les fatigues de la veille.



CHAPITRE XIII.

De leurs repas.

Les Indiens se réunissent en assez grand nombre à leurs repas ; mais ils ne sont point assujettis à des heures fixes ; leur appétit et les circonstances où ils se trouvent leur servent de règle. L'usage du pain et du vin leur est tout-à-fait inconnu , de même que celui du sel. Ils mangent du riz sauvage , qui croît en abondance et pour ainsi dire sans culture dans un pays aussi fertile que le leur ; mais ils ne sont point dans l'habitude de le pétrir pour le convertir en pain ; ils se contentent de le faire cuire dans l'eau ou avec du lait , et le mangent sans autre préparation. Il en est de même de la viande des animaux tués à la chasse , on la fait cuire dans son jus avec la graisse ou rôtir à la broche , et on la consomme sans y

rien ajouter. Le sucre qu'ils tirent d'une sorte d'érable leur sert de boisson, et je puis assurer que cette boisson est très-rafraîchissante.

Ils ont long-tems regardé le lait comme une substance destinée à la nourriture des enfans et des jeunes animaux, cependant ils commencent depuis peu à s'y habituer, et comme il leur est facile de s'en procurer abondamment en élevant des chèvres ou de jeunes gazelles qui perdent à la longue leur origine sauvage, ils savent en tirer parti pour varier leurs mets et les rendre agréables. Celui de la femelle de l'élan leur fournit d'excellent beurre, dont le hasard seul leur a appris l'emploi : je leur ai de même montré la manière de faire d'excellens fromages.

Rien de plus simple et de plus frugal que leur genre de vie, et néanmoins on ne s'aperçoit point que les objets que nous regardons en Europe comme indispensables pour la cuisine, et dont nous faisons une consommation habituelle, tels que le vin, le thé, le café, les épices et mille autres choses qui ne servent qu'à satisfaire notre sensualité, soient nécessaires à la conservation de la santé. Il serait

peut-être plus facile de prouver le contraire ; ce qu'il y a de certain, c'est qu'on ne rencontre jamais d'Indiens qui se plaignent de la goutte, de rhumatismes, de maux de tête, ni de maux nerfs, qui soient tourmentés de vapeurs ou bien d'insomnies qui troubilent leur repos, toutes maladies si communes parmi nos gens du bon ton, c'est-à-dire nos oisifs des grandes villes et nos femmes de qualité.

Dans quelques contrées, on prépare une sorte de pâte qu'on cuit en forme de galettes, et qui ont quelque analogie avec le pain de seigle ; ces galettes se font avec de la farine d'une sorte de maïs à laquelle ils ajoutent des haricots sauvages aussi réduits à l'état de farine et un peu de graisse, pour ôter à la pâte sa sécheresse. Cela leur procure une nourriture excellente, à laquelle ils ont donné le nom de *sukkatosch*. Je ne leur ai point vu manger de viande crue, mais ils la font cuire de la manière indiquée : celle de l'élan, de la gazelle et autres animaux, leur procure une nourriture saine et abondante. Chacun de leurs repas est précédé ou suivi d'une sorte de recueillement en guise de prière par laquelle ils témoignent leur re-

connaissance au grand Etre qui leur a accordé la vie et la santé.

Les femmes ne paraissent jamais dans les repas publics, mais elles président à ceux qui ont lieu en famille quand il n'y a aucun étranger.

L'assemblée des chefs est toujours suivie d'un grand repas; c'est ordinairement dans ces sortes de réunions qu'ils s'abandonnent à la gaîté la plus franche et à toute l'aménité du plus heureux caractère.



CHAPITRE XIV.

De leurs danses.

AUCUN exercice ne plaît davantage aux habitans de ces contrées que la danse; elle accompagne presque toutes leurs réunions, et contribuent à les rendre agréables. En tems de paix, aux époques où ils ne sont point occupés à la chasse, les jeunes gens de l'un et de l'autre sexe s'y livrent avec beaucoup d'ardeur; ce qu'il y a de remarquable, c'est que les hommes et les femmes dansent chacun de leur côté ou alternativement et sans s'entremêler ou se former en groupe. Le plus ordinairement un jeune homme se lève, danse avec mesure et en chantant les hauts faits de ses ancêtres. Le reste de l'assemblée forme un grand cercle, tandis qu'assis sur un banc, l'un d'entre eux joue d'une espèce de tambourin à l'aide duquel il

donne le ton et la mesure. Les jeunes filles dansent avec beaucoup de grâce et de légèreté, se portent tantôt à droite et tantôt à gauche, jusqu'à ce qu'arrivées au centre, elles rétrogradent en cadence et sans jamais se gêner réciproquement ou sans abandonner la mesure. Elles se tiennent naturellement droites, et font usage de leurs bras avec cet abandon plein de charme qui n'appartient qu'à leur sexe. La fraîcheur de la jeunesse et le plus vif enjouement brillent dans tous leurs traits, aucune difformité ne se fait remarquer dans leur taille, dont l'usage des ressorts et des buscs n'a point, dès l'âge le plus tendre, gêné le développement. On n'y voit point de ces espèces de poupées guindées, dont le corps gémit dans une gaine qui en comprime les mouvements. Ici l'empire de la mode n'exige point de sacrifice pénible. On n'y a aucune idée de ces spectacles, de ces concerts, ni de ces assemblées tumultueuses où les femmes courent pour être vues, et se font suivre par une de ces troupes de freluquets dont l'insipide jargon nous prouve, suivant Gresset, que :

L'esprit qu'on veut avoir gâte celui qu'on a.

Nos pauvres Indiens seraient bien étonnés d'assister à des bals où le tourbillon des valses entraîne nos jeunes gens. Ils sont sans doute heureux de n'avoir aucune idée d'un genre de danse qui enflamme les sens et excite les désirs par l'extrême liberté qu'elle semble autoriser et finit par détourner à la longue une jeune personne de cette modestie qui est son plus bel ornement.

Il ne faut pas croire que les Indiens ne savent pas varier leurs danses. Au contraire, il y en a de plus d'un genre, telles, par exemple, que la danse de l'hyménée, celles de la guerre, du sacrifice, etc., qui ont lieu lors de la célébration de ces diverses solennités. Quoique chacune de ces danses ait un caractère particulier, il serait difficile d'en faire remarquer la distinction, parce que chaque tribu en change les figures à volonté. La danse de la pipe est celle qui offre le plus d'agrémens aux spectateurs, non-seulement parce que les figures varient à l'infini, mais parce qu'elle est la plus expressive de toutes. Ce n'est jamais que dans les grandes occasions qu'elle a lieu, comme, par exemple, lorsque des am-

bassadeurs qui sont porteurs de paroles de paix, ou des étrangers et autres personnes de distinction les honorent de leur présence.

La danse de la guerre donne une idée imposante des combats dont elle est l'image; elle n'a lieu que lorsqu'il est question d'une expédition belliqueuse, ou bien au retour d'une campagne heureusement terminée et dont les résultats leur ont procuré de grands avantages. Je vais essayer d'en donner une courte analyse. Du milieu d'une troupe de combattans, armés de haches ou de massues et quelquefois d'arcs et de flèches, s'élance le plus jeune des chefs, qui célèbre en dansant les exploits de ses prédécesseurs et les siens. En les spécifiant, il est dans l'usage de frapper de sa massue un poteau qui figure au milieu du cercle comme si c'était un ennemi qui se présentât pour le combattre. Peu à peu d'autres guerriers se joignent au premier en répétant ou variant les figures jusqu'à ce que tous ceux qui doivent prendre part à l'action se soient présentés pour offrir aux spectateurs l'image d'un combat général.

Leur tambourin consiste en une espèce de

morceau de bois rond et creux, sur lequel ils appliquent une peau sèche qu'ils savent tendre et y assujettir avec art. Ils ne se servent que d'une seule baguette, et uniquement pour battre la mesure. Il y en a qui jouent aussi d'une sorte de flûte ou de flageolet dont ils tirent des sons assez harmonieux.



CHAPITRE XV.

De leur langue, et des signes caractéristiques de cette langue.

Nos bons Indiens ne connaissant ni les métaphores, ni les circonlocutions, on peut bien penser que leur langage est aussi simple que naturel et uniforme : ils s'attachent à nommer les choses par le nom qui les leur désigne le mieux ; mais il leur manque, par cette raison, une infinité d'expressions usitées parmi les nations européennes. La grande simplicité de leurs mœurs n'exige pas non plus un grand nombre de paroles pour exprimer ce qui a uniquement rapport à leurs besoins et aux usages de leurs colonies.

Quoiqu'ils ne connaissent pas précisément l'écriture, ils ont cependant appris l'art de faire connaître leurs pensées par des images ou signes caractéristiques, qu'on peut considé-

rer comme des espèces d'hiéroglyphes. Ils y ont recours, soit pour perpétuer le souvenir de grands événemens, ou de quelques actions d'éclat; soit pour s'instruire mutuellement de certaines choses qui ne peuvent être communiquées verbalement. Quand, par exemple, ils sont sur le point de former quelque entreprise ou qu'ils viennent d'en préparer l'exécution, ils écorcent une partie des arbres qui sont sur la route qu'ils comptent tenir; ils indiquent alors par des signes particuliers et de convention à ceux qui les suivent, l'endroit où ils se proposent de les rejoindre. Ces indications et les signes qui les accompagnent, sont aussi facilement compris des Indiens que nous comprenons, en Europe, les caractères de l'écriture. Il est inutile de faire observer ici qu'ils ne peuvent caractériser ce que nous appelons les êtres de raison, tels que la vertu, l'honneur, la sagesse, etc.

Afin de donner une légère idée de leur idiome, voici une espèce d'hymne qu'ils ont coutume de chanter en allant à la chasse : *Meo accùna eschta pata negoschtaga schedscha mena. Tongo. Tongo nakon meo noschta*

pata accùna, ce qui signifie : « Je veux devancer l'aurore et gravir cette montagne pour voir les nuages et les vapeurs se dissiper par l'éclat du soleil naissant. Etre-Suprême, sois-moi propice et accorde-moi une chasse heureuse, etc. » On remarquera que le grand nombre de voyelles dont leur langue se compose la rend plus douce qu'aucune de celles qu'on parle en Europe, à l'exception peut-être de la seule langue italienne.



CHAPITRE XVI.

De leur manière de fixer la durée du tems, et d'en déterminer la mesure.

FIXER la juste mesure du tems sans le secours des mathématiques et de l'astronomie est, pour ainsi dire, une chose impossible; néanmoins, les Indiens savent fort bien en marquer la durée à l'aide de leurs simples observations. Ils comptent les années par *hivers* ou plutôt, comme ils l'expriment dans leur langue, par *neiges*; ainsi quand ils parlent de trois ou quatre neiges, c'est comme s'ils parlaient de trois ou quatre années. Ils calculent la durée d'une année d'après les lunes: chez eux, douze pleines lunes font une année révolue. Mais ayant remarqué que ces douze lunes ne suffisraient pas pour compléter l'année et ramener le retour des saisons constamment aux mêmes époques, ils sont dans l'usage d'ajouter au

bout de trente mois, un mois de plus, et c'est celui qu'ils appellent le *mois perdu*, de même que nous composons nos années bissextiles en ajoutant au mois de février un jour de plus après une période de *quatre ans*. Ils observent aussi très-régulièrement le retour de chaque nouvelle lune, et ils ont donné aux douze mois de l'année une dénomination qui rappelle les objets ou les productions qui s'y rattachent. Ainsi, le mois de *mars* est désigné par eux sous le nom de *vermiculaire*, parce qu'à cette époque les vers qui se tenaient cachés dans des fentes ou dans la terre durant l'hiver, sortent de là pour se reproduire. *Avril* porte le nom de mois des *plantes*, et *mai* celui de mois des *fleurs*. *Décembre* est le mois de la *chasse*. *Janvier* le mois *froid*, et *février* celui de la *neige*, etc. Ces dénominations ont quelque analogie avec celles des mois du calendrier républicain, adopté en France dans le cours de la révolution.

Quand la lune cesse de paraître sur l'horizon, ils disent qu'elle est morte, et dès qu'elle reparaît ils croient qu'elle est ressuscitée, ce qui leur cause un véritable plaisir. Ils n'ont point

divisé leurs mois par semaines, et ils ne comptent le nombre de jours que par *sommeils* ou *nuits*.

Toutes leurs connaissances en astronomie consistent à pouvoir distinguer l'étoile *polaire* des autres étoiles. C'est elle qui leur sert de guide dans leurs voyages de nuit. Leurs idées sur la géographie ou sur l'étendue du globe et les pays dont il est peuplé sont également très-bornées ; mais ils savent fort bien déterminer la position des pays qu'ils connaissent et en tracer la figure sur de l'écorce de bouleau. Seulement ils n'en peuvent fixer ni la longueur, ni la largeur d'une manière régulière et d'après l'idée qu'ils ont pu s'en former. A l'égard des distances, ils ne comptent ni par lieues, ni par milles, mais par journées de voyage ; l'une de ces journées équivaut à environ sept lieues de France ou quatre milles d'Allemagne. Ils la subdivisent en demies et en quarts de journée, et les marquent sur leurs tablettes. On voit, d'après cela, qu'ils peuvent aisément calculer la marche des troupes qui partent pour une expédition lointaine, aussi se trompent-ils rarement dans leurs calculs. Du reste, leur ma-

nière de fixer les nombres ne consiste que dans l'addition des objets réunis et à compter depuis un jusqu'à un nombre assez étendu, mais ils ne savent point figurer les nombres par des signes et ne connaissent pas plus les chiffres que les caractères de l'écriture commune. Ils me témoignèrent, un jour, le désir de voir un livre que je parcourrais et qui renfermait une ou deux gravures qui avaient fixé leur attention : le leur ayant présenté fermé, ils se mirent à compter les feuillets pour arriver jusqu'à la première gravure. Je les laissai faire ; mais ensuite je leur fis comprendre qu'ils auraient pu s'épargner cette peine, et qu'il était facile de trouver l'endroit où était la gravure, et même d'énoncer, à l'ouverture du livre, le nombre de pages dont elle se trouvait précédée et suivie. Cette observation si simple leur paraissait si merveilleuse, qu'ils voulurent en avoir la preuve, ce que je réitérai autant de fois qu'ils le voulurent, en indiquant, à la seule inspection du folio, combien le livre renfermait de pages dans la partie qu'ils jugeaient à propos de choisir, quoiqu'ils eussent pris la précaution de tenir le reste ca-

ché. Ils comptaient, d'après mon énoncé, les feuillets l'un après l'autre, et voyant que je ne m'étais pas trompé, ils s'imaginèrent, dans leur étonnement, que j'étais un véritable sorcier. Enfin, ils se figuraient que le livre était lui-même un esprit qui me révélait l'avenir à volonté, lorsque je jugeais à propos de l'interroger : cette intime conviction ne contribua pas peu à leur donner de mes connaissances la plus haute opinion.



CHAPITRE XVII.

De leurs maladies, et de la manière de les traiter.

L'HOMME qui, dans sa manière de vivre, se rapproche le plus de la nature, est sobre, actif et laborieux, jouit d'une bien meilleure santé que ceux qui mènent une vie oisive, efféminée, et ne suivent que le mouvement déréglé de leurs passions. Ceux-ci, après bien des souffrances physiques et morales, arrivent au terme de leur existence sans avoir eu le tems de vieillir, tandis que les heureux peuples de ces contrées jouissent de toutes leurs facultés physiques et intellectuelles jusque dans l'âge le plus avancé. D'après ce principe général qui admet peu d'exceptions, on pourrait les choisir pour modèles et apprendre, par leur exemple, l'art de fortifier et surtout de conserver la santé en menant une vie simple et réglée,

en évitant tous les genres d'excès et en se livrant à des travaux qui exigent beaucoup d'exercice et d'activité. Mais l'homme abuse de tout, et de même nos habitans de la campagne parviendraient sans peine à un âge plus avancé que ceux de la ville, s'ils n'épuisaient leurs forces par un excès de travail, et leur santé par l'intempérance; de même les Indiens s'attirent des maladies graves, et souvent dangereuses, pour n'avoir pas su mesurer l'étendue d'une entreprise aux moyens de triompher des obstacles qui s'opposent à son exécution, ou pour avoir voulu brusquer l'événement. Ajoutez à cela le défaut de connaissances dans l'art de guérir; dès lors on concevra facilement qu'ils s'exposent souvent à des dangers qu'ils n'ont su ni prévoir ni éviter.

Quoiqu'ils puissent supporter la faim, la soif et beaucoup d'autres privations à un très-haut degré, et qu'ils soient souvent dans le cas d'en faire la fâcheuse expérience dans le cours de leur vie, il n'en est pas moins vrai qu'en se livrant spontanément à l'impérieuse nécessité de satisfaire leur appétit, lorsqu'ils en trou-

vent l'occasion, il leur arrive de s'y livrer avec un tel excès qu'ils minent leur tempérament et provoquent des maladies de plus d'un genre. L'une des plus communes à laquelle ils soient exposés est le point de côté, et quelquefois une fièvre intermittente. Pour s'en débarrasser, ils provoquent une forte transpiration qu'ils obtiennent à l'aide des bains de vapeur, fort en usage dans leur pays. Les fluxions de poitrine et l'hydropisie sont les maladies qui s'y manifestent aussi quelquefois. Ils ont alors recours aux frictions pour l'une et aux boissons de jus d'herbes pour l'autre, dont ils prennent une infusion que leurs médecins savent préparer avec soin. Mais quelle que soit leur confiance dans ces sortes de remèdes, ils en ont encore plus dans certaines pratiques superstitieuses auxquelles leurs prétendus docteurs ont recours et qu'ils suivent aveuglément. Leur adresse et leur expérience se font particulièrement remarquer dans l'exercice de la chirurgie, car ils connaissent très-bien la vertu et l'emploi de certaines plantes pour guérir les plaies occasionnées par des foulures, des contusions et autres blessures de ce genre. Ils ont

part, en les appliquant à propos, de retirer de la plaie les épines, le fer ou d'autres objets qui ont causé une blessure plus ou moins grave, et ils en opèrent la guérison d'une manière plus prompte et plus sûre qu'on ne pourrait le croire en les voyant opérer. Pour sortir un corps étranger de la plaie, ils se servent de la peau dont les serpens ont changé nouvellement, et qui, bien que desséchée, ne laisse pas de produire un bon effet. Il me serait difficile d'en deviner, et par conséquent d'en pouvoir donner la raison.

Tant que l'on n'a point perdu l'appétit, ils ne se figurent point qu'on puisse être véritablement malade; mais dès qu'on cesse de boire ou de manger, ils ne doutent plus de la maladie, et songent à y porter remède. Du reste ils ne s'assujettissent à aucune espèce de régime, et permettent aux malades de se livrer aux inspirations de la nature. Dans le cours ordinaire des choses, la diète et l'eau les tirent le plus souvent d'affaire.

CHAPITRE XVIII.

De leurs cérémonies funèbres.

On ne voit point ici des enfans ingrats abandonner leurs vieux parens : ce sont eux qui leur ferment les yeux quand l'âge et les infirmités sont venus mettre un terme à leur longue carrière. On n'y rencontre point de ces héritiers avides, plus pressés de recueillir la succession du défunt, en partageant ses dépouilles, que de pleurer sa perte. Ici, une épitaphe mensongère ne vient point prôner de fausses vertus. Le deuil est dans le cœur et non sur les habits.

La même résignation et la même fermeté de caractère qu'ont montrées ces Indiens dans tout le cours de leur vie ne les abandonne point quand ils en voient arriver la fin. Ils attendent leur dernière heure avec calme et ne craignent

point la mort, puisqu'ils savent que tout mortel doit payer ce tribut à la nature, n'ayant reçu l'existence qu'à cette condition. Ainsi, dès que l'un d'eux sent approcher son dernier moment, il prend congé de ses parens et de ses amis avec cette tranquillité d'ame qui est la marque certaine d'une conscience pure. Si c'est un chef ou un père de famille, il n'épargne pas ses conseils à ceux qui l'entourent et qui l'écoutent avec beaucoup de recueillement. Dès qu'il a rendu le dernier soupir, on le revêt de ses habits ordinaires, on peint sa figure en rouge et on le place sur une natte au fond de la hutte, en posant ses armes à côté de lui. Ses enfans ou ses plus proches parens tiennent près du défunt, et l'un d'eux prononce son éloge en forme d'oraison funèbre. Veut-on savoir de quelle manière ils célèbrent son sang-froid au milieu du danger, sa bravoure, sa générosité; voici à peu près comme ils s'expriment: « Tu es encore au milieu de nous, ô mon frère! ton corps et tes traits ne sont point altérés, ils sont seulement privés du mouvement de la vie; mais qu'est devenu le souffle qui t'avait imprimé ce mou-

» vement, qui animait ton être il y a peu
» d'instans? Pourquoi cette bouche, de laquelle
» nous entendions prononcer de si sages dis-
» cours, a-t-elle cessé de parler? pourquoi ton
» corps est-il sans action? toi qui bravais
» nos chasseurs les plus agiles et qui lançais
» des traits mortels avec la rapidité de l'éclair!
» Maintenant ce corps est inanimé, insensible;
» tu es redevenu pour nous et pour toi-même
» ce que tu étais avant de naître. Cependant
» nous ne voulons pas te pleurer comme si tu
» étais éternellement perdu pour nous, ou
» comme si nous ne devions plus entendre
» prononcer ton nom. Sans doute ton ame est
» allée habiter le séjour des esprits célestes!
» elle est allée rejoindre celles de tes ancêtres et
» de nos compatriotes, qui n'ont fait que te
» précéder. Nous sommes restés pour procla-
» mer tes vertus et conserver ta mémoire; mais
» nous te suivrons un jour! » C'est ainsi qu'à
chaque décès ils consacrent de semblables dis-
cours à leurs parens ou amis. Si on est loin du
champ du repos, ou que quelqu'un ait perdu
la vie pendant l'hiver, ils enveloppent son
corps d'une peau dont ils ont soin de coudre

les extrémités, le placent sur une espèce de brancard très élevé ou sur le sommet d'un grand arbre, et le laissent dans cet état jusqu'au printemps suivant. A cette époque, on le porte au lieu des sépultures, à l'endroit où reposent ceux de sa tribu et on l'enterre en observant quelques cérémonies d'usage dont je n'ai jamais pu comprendre le sens. Si c'est l'été et que l'état de putréfaction d'un corps n'en permette pas le transport à cause de l'éloignement, on brûle toutes les chairs, à l'exception des os que l'on conserve jusqu'à l'époque où l'on a coutume de procéder d'une manière régulière à leur enterrement. Lorsque les insulaires, dans la colonie desquels je me trouvais, se réunirent pour transporter les dépouilles mortelles de leurs chefs dans la grande grotte choisie pour cela, je tâchai d'observer le genre de cérémonies auxquelles cette translation donne lieu; mais ayant cru remarquer que cela était dans le cas de leur déplaire, soit qu'ils voulussent en faire un mystère ou m'en éloigner par rapport à l'odeur que les corps exhalent, la discréction et le respect m'interdirent de porter plus loin mes observations.

Une pierre symbolique désigne le lieu où repose le chef défunt. Ses parens et amis, après l'avoir pleuré sincèrement, en portent le deuil de la manière suivante : ils commencent par couper leurs cheveux et couvrent ensuite leur visage d'une sorte de couleur noire, et s'abstiennent pendant un certain tems de prendre part aux réunions publiques. Quand, par hasard, on leur rappelle la mémoire de celui qu'ils ont perdu, il n'est pas rare de les voir fondre en larmes, fût-ce même plusieurs années après sa mort, tant est profonde l'impression que laisse dans leur esprit la mort de celui qui fut long-tems l'objet d'une tendre et sincère affection.



CHAPITRE XIX.

Départ du capitaine Wilson de l'île inconnue.

Ma santé, qui avait beaucoup souffert des fatigues du voyage, fut entièrement rétablie pendant mon séjour dans l'île. Je n'ai jamais passé de jours plus heureux ni goûté de félicité plus pure qu'au milieu de ces braves Indiens, qui m'offraient le tableau fidèle de ce qu'il peut y avoir parmi les hommes de plus parfait sur la terre. Mais en même tems que je reprenais de nouvelles forces, et que j'appréciais de jour en jour davantage le bonheur dont je jouissais, je m'aperçus bien que le cercle de mes idées s'étendait, que je devenais insensiblement meilleur, et que, cependant, quelque chose manquait à mon bonheur. Une jeune fille qui se distinguait par sa modestie et sa candeur, et que j'avais souvent occasion de

voir, sut fixer mes regards et devint bientôt, sans le vouloir, l'objet de toutes mes affections. Je venais d'atteindre mes trente ans révolus, mais je n'avais jamais éprouvé le besoin d'aimer au point de désirer d'enchaîner ma liberté. Je dois convenir aussi que le manège de nos poquettes d'Europe, leur extrême légèreté et la vanité qui est le mobile de toutes leurs actions, n'avaient parlé qu'à mes sens sans pouvoir captiver mon cœur. Je détestais la feinte et ne pouvais souffrir l'affection des unes, la réserve étudiée des autres, ni toutes ces vertus empruntées dont elles faisaient parade à mes yeux pour s'attirer mes hommages. Je ne connaissais donc point le bonheur d'aimer et d'être aimé dans toute l'acception du mot. Aussi n'est-il point étonnant qu'un enfant de la nature, une jeune beauté simple et naïve m'ait inspiré des sentimens que je n'avais point encore éprouvés. Ma jeune amie les partagea bientôt dans toute la pureté de son ame, et répondit à mon amour avec cet accent si vrai, si touchant, qui fait que rien ne peut résister au charme qui nous séduit. Nous vivions l'un pour l'autre sans contrainte et sans

gène, rien ne troublait la félicité dont nous jouissions : des attentions délicates et adroitemment ménagées rendaient notre intimité si parfaite que la moindre impression de peine ou de plaisir devenait un sujet de joie ou d'inquiétude également partagés. Quand, malgré moi, je m'arrêtais à l'idée que le bonheur dont je jouissais ne devait pas toujours durer, et, qu'en quittant l'île pour aller rejoindre notre vaisseau, et ensuite retourner en Europe, tout serait fini pour elle et pour moi, j'avais bien de la peine à cacher mon trouble à ma jeune maîtresse, qui, ne pouvant démêler le véritable sujet de mes peines secrètes, était loin de deviner ce qui me rendait si souvent triste et rêveur. Quelquefois elle pleurait en pensant que je pouvais cesser de l'aimer ; mais bientôt rassurée par une caresse ou par un sourire, ce léger nuage disparaissait pour faire place aux témoignages les plus expressifs de son attachement pour moi.

Ainsi s'écoulaient des jours de bonheur qui retrachaient à mon imagination cette fable ingénieuse de l'âge d'or dont Ovide nous a tracé un tableau si séduisant. Nous aimions

beaucoup, le capitaine *Wilson*, M. *Philipps* et moi, à parcourir les belles et fertiles prairies ou les antiques forêts de l'île : la nature a tant de charmes dans un pays où elle n'a point encore été gâtée par la main des hommes ! Quelquefois, après une longue promenade, nous nous reposions sous le toit hospitalier de l'habitant des montagnes, qui nous offrait du laitage ou des fruits avec cette franche cordialité qui donne tant de prix aux moindres choses. Plus loin, une plaine immense effrait à nos yeux les huttes éparses dont une partie de l'île est couverte ; la vue en était ravissante, car, malgré leur extrême simplicité, étant adossées à des arbustes qui fleurissent deux fois dans l'année, et qui se groupent agréablement autour des habitations, cela présente de tous côtés un aspect vraiment enchanteur. A l'entrée de ces paisibles cabanes se réunissent assez ordinairement les anciens, après le coucher du soleil, tandis que de jeunes enfans exercent et leurs forces et leur adresse dans des jeux innocens. Une gaîté bien naturelle et bien franche anime la scène en ajoutant un charme qu'on ne saurait définir.

De retour à la maison de mon respectable hôte, tandis que mes compagnons allaient se reposer des fatigues de la journée, je me hâtais de rejoindre celle qui était devenue l'objet de toutes mes pensées et de ma plus vive sollicitude. Elle attendait avec autant d'impatience que moi le moment si désiré du rendez-vous. Les jours et les heures s'écoulaient avec tant de rapidité, qu'il nous restait à peine le temps de nous occuper de notre navire, qui, nous croyant perdus sans ressource, avait pu quitter ces parages pour retourner en Europe. Il nous en coûtait également de songer à nous séparer des habitans de cette île enchantée. Cependant le capitaine *Wilson* ayant appris d'un des colons, qu'une longue absence avait éloigné de sa patrie et dont on lui avait annoncé le retour, qu'au port de Quito (dont la distance de l'île n'est que d'environ cinquante milles), il venait d'arriver un navire anglais dont le capitaine avait disparu sans qu'on en ait eu aucune nouvelle, quoiqu'on eût fait de longues et inutiles recherches, fut tout interdit d'une nouvelle aussi inattendue. Nous avions beaucoup de peine à revenir de notre

surprise, et le lendemain soir, au moment de nous quitter, le capitaine et M. *Philipps*, qui avaient passé une nuit fort agitée, m'informèrent, à la suite d'une longue conférence, de la résolution qu'ils avaient prise de quitter l'île pour se rendre à Quito et rejoindre le navire, puisqu'il ne leur était, d'après ce qu'ils venaient d'apprendre, plus permis d'élever le moindre doute sur son sort et celui de l'équipage. Présumant, avec raison, que le devoir et l'honneur ne leur permettaient point d'hésiter sur le parti qu'il y avait à prendre, et qu'il ne fallait apporter aucun retard à l'exécution du dessein qu'ils avaient formé de partir, je crus ne pas devoir leur faire plus long-tems un mystère de mon amour pour la jeune *Rischka* (c'est le nom de ma belle maîtresse). Combattu par le regret de me voir séparé d'eux pour jamais, je n'osais leur déclarer mes sentimens secrets ; mais la nécessité de leur en faire l'aveu me jetait dans un étrange embarras. Cependant *Rischka*, qui avait appris en peu de tems assez d'anglais pour se faire comprendre (tant l'amour est bon maître de langue), fit tous ses efforts

pour surprendre un secret qui pesait tant sur mon cœur, et qu'elle ne pressentait qu'à peine. Je sentais fort bien qu'il était inutile de lui taire plus long-tems un aveu de cette importance; mais je voulus mettre son attachement à l'épreuve, et lui ayant parlé avec une sorte d'anxiété de la cruelle nécessité où nous étions de quitter son pays, et de provoquer une séparation qui devait faire le malheur de toute mon existence à venir: « Oh, si c'est là le seul sujet de tes peines, me dit-elle en m'embrassant, rassure-toi, rien ne peut nous séparer, car je suis bien décidée à te suivre partout où te conduira ta destinée! — Pauvre enfant! m'écriai-je; non, non, je ne dois ni ne veux causer ton malheur, tu ne connais point ce monde perfide qu'on nomme l'Europe. Quoi! tu quitterais ton vieux père et ta belle patrie pour suivre un étranger? et moi, je t'exposerais à perdre ce que tu as de plus cher au monde pour associer ton sort au mien? ce serait reconnaître bien mal la généreuse hospitalité que tes compatriotes ont exercée envers moi. — Eh bien! reprit-elle avec ingénuité et sans me donner le tems de continuer,

qui t'empêche de rester ici, ô mon bien-aimé? reste avec Rischka, elle fera ton bonheur. » Dans ce moment qui devait décider de mon sort, et que je ne puis me rappeler sans émotion, elle me donna tant de preuves d'amour, me témoigna tant d'abandon, qu'entraîné par elle aux pieds de son respectable père, je ne pus résister à ses instances, et lui jurai de ne jamais me séparer d'elle. Le bon vieillard m'avait accueilli avec la plus franche cordialité, mais en même tems avec une sorte de dignité qui m'inspirait pour lui une profonde vénération. « Si tu aimes ma fille, me dit-il, tu ne peux vouloir son malheur; reste avec nous, nous te chérirons comme un frère; fais pour ma chère Rischka ce qu'elle n'hésiterait pas de faire pour toi; il m'en coûterait de la quitter et de voir mes enfans s'éloigner de moi, d'autant que l'âge s'apesantit sur ma tête; et comme je n'ai peut-être plus que quelques années à disputer au tems, son départ et le tien en abrégeraient la durée; ainsi ton bonheur et le sien sont préférables à l'existence d'un vieillard qui touche au terme de la carrière que lui a tracée le grand Etre. » Je ne

pus, à ces mots, vaincre mon extrême émotion; je pris la main de Rischka, la portait avec feu à mes lèvres et sur mon cœur, puis joignant celle du vieillard à la sienne, je ne pus que lui dire: « O mon père, au nom du grand Etre, bénissez vos enfans! »



CHAPITRE XX.

RÊVE

DE M. PHILIPPS SUR LA DESTINÉE DE L'HOMME DANS UN AUTRE MONDE.

Odi profanum vulgus et asceo.

Nous avions souvent entendu M. *Philipps* nous parler d'un rêve fort extraordinaire qui l'avait long-tems occupé. Un jour que nous le pressions vivement de nous en faire le récit, il nous raconta ce qui suit : « Vous savez, mes amis ; qu'à la suite d'une longue maladie, occasionnée par les fatigues d'un travail opiniâtre, je commençais à entrer en convalescence ; mais la diète sévère que je fus forcé d'observer m'avait jeté dans un tel épuisement, qu'un soir, ayant, par hasard, sous la main *la Pluralité des mondes*, de *Fontenelle*, à peine

avais-je parcouru quelques chapitres de cet ouvrage, qu'une espèce de sommeil léthargique s'empara de mes sens. Mon imagination, sans doute excitée par cette lecture, fut portée, durant mon sommeil, à un tel degré d'exaltation que je fis le rêve le plus singulier qu'on puisse imaginer, et il occupa tellement mon esprit que, non-seulement je n'en ai jamais perdu le souvenir, mais que j'ai cru devoir en consigner toutes les particularités dans cet écrit. Je rêvais donc que, me voyant abandonné des médecins, et ayant fait mes adieux au monde, ce souffle vital qui nous anime et qui survit à la matière, après avoir délaissé successivement toutes les parties de mon corps, venait de passer sur le bord de mes lèvres, et que là, abandonnant enfin ma dépouille mortelle, j'étais devenu, à l'instant même, un être purement spirituel. J'errais depuis quelque tems dans le vague lorsqu'il se présenta devant moi un être de substance aérienne qui, m'identifiant à son essence par une sorte de contact, m'annonça bientôt ma future destinée. J'appris de lui qu'il était du nombre des esprits que nous nommons notre bon génie,

c'est-à-dire l'un de ces anges conducteurs des ames qui président à la naissance des hommes et leur servent de guides à l'époque de leur mort, qui n'est que le passage d'un monde dans l'autre.

» L'heure où votre ame devait quitter la terre étant venue, me dit-il, j'ai touché votre corps, et dès ce moment elle a abandonné son enveloppe terrestre pour me suivre dans l'éternité d'après l'ordre irrévocable du destin. Revenu de mon premier étonnement, mon père, lui dis-je (souffrez que je vous donne ce nom), et dites-moi, je vous prie, s'il m'est également permis de vous interroger sur mon sort à venir. — Oui, me répondit le génie, vous pouvez me demander ce qu'il vous importe de savoir; je suis prêt à vous donner l'explication de tout ce que je peux vous faire connaître avant de pénétrer dans le nouveau monde que vous allez habiter.

» Je compris aussitôt que j'allais m'enfoncer dans les profondeurs de la métaphysique la plus abstraite, et, usant de la permission, je me pressai de lui adresser une foule de questions. Je désirais savoir, avant tout, quelle

langue on parlait dans le monde où il était chargé de me conduire, et quel était ce monde mystérieux. — Mon fils, me dit le génie, là, toutes les langues se confondent en une seule, que chaque esprit comprend par inspiration. L'homme terrestre ne peut raisonner des choses que par analogie, et cette analogie, qui est le résultat de l'observation, servant à former et à développer son jugement, le mène nécessairement à la connaissance de la vérité, à celle des êtres de son espèce et de leurs rapports entre eux; ici tout a une autre forme; mais vous pourrez en juger par vous-même, beaucoup mieux que par le raisonnement.

Idée de Dieu.

» *Qu'est-ce que Dieu?* fut ma première question. Je pourrais, dit le génie, me contenter, pour toute réponse, de vous citer ces beaux vers d'un homme illustre (1):

A ta faible raison garde-toi de te rendre,
Dieu t'a fait pour l'aimer et non pour le comprendre;

Loin de rien décider de cet Etre suprême,
 Gardons, en l'adorant, un silence profond ;
 Le mystère est immense, et l'esprit s'y confond.
 Pour dire ce qu'il est, il faut être lui-même (2).

Dieu, mon fils, est celui qui est, qui n'existe que par lui-même, et de toute éternité, mais :

Pour approfondir son essence,
 Notre raison s'épuise en vain ;
 Les tems n'ont point vu sa naissance,
 Les tems ne verront point sa fin (3).

Cette Suprême Intelligence ne peut tomber sous les sens d'un être aussi faible que l'homme ; il ne peut donc la comprendre, il faut, pour y parvenir, que son ame passe à un état de pureté et de perfection qui puisse la rapprocher de la Divinité.

» *Mon père, la connaissance de Dieu est-elle nécessaire aux hommes ?* — L'homme ne peut connaître Dieu que par ses attributs qui sont : la sagesse, la bonté, la puissance. Rien ne peut atténuer ni augmenter cette puissance, rien ne peut donc porter atteinte aux perfections de Dieu. Il est si grand, en effet, que, d'un côté, on n'a d'autre moyen de relever

les grandeurs humaines qu'en les rapprochant des siennes, et que, d'un autre, on a de la peine à comprendre qu'il puisse ou daigne abaisser ses regards jusqu'à nous (4). Un de vos poètes a donné une très-belle idée de la grandeur du Souverain Etre en disant :

Ce Dieu, d'un seul regard, confond toute grandeur.
 Des astres devant lui s'éclipse la splendeur.
 Prosterné près du trône où sa gloire étincelle,
 Le chérubin tremblant se couvre de son aile.
 Rentrez dans le néant, mortels audacieux.
 Il vole sur les vents, il s'assied sur les cieux.
 Il a dit à la mer : Brise-toi sur ta rive,
 Et dans son lit étroit la mer reste captive.
 Les foudres vont porter ses ordres confisés,
 Et les nuages sont la poudre de ses pieds.
 C'est ce Dieu qui, d'un mot, éleva nos montagnes,
 Suspendit le soleil, étendit nos campagnes,
 Qui pèse l'univers dans le creux de sa main.
 Notre globe à ses yeux est semblable à ce grain
 Dont le poids fait à peine incliner la balance.
 Il souffle, et de la mer tarit le gouffre immense.
 Nos vœux et nos encens sont dus à son pouvoir. (5).

» Il suffit que les hommes sachent qu'il y a un Etre Suprême qui a créé l'univers, auquel ils doivent leur existence et qui a droit à leur reconnaissance et à leur amour. Du reste, si

la connaissance de Dieu, tel que cet être incompréhensible existe, était nécessaire à l'homme, l'homme éprouverait le besoin de le connaître comme il éprouve celui de la faim ou de la soif; mais cela n'est pas : Dieu donc est impénétrable.

» *Quel espace occupe-t-il ? — L'immensité.*

» *Quelle idée puis-je me former de l'immensité ? — Mon fils, le nombre des astres ou corps célestes qui peuplent l'univers est incalculable ; on déterminerait plutôt celui des grains de sable qui se trouvent sur les bords de la mer. Eh bien ! si l'univers n'est qu'une pensée de l'Éternel, le globe terrestre que vous venez de quitter n'est pas même à l'immensité ce qu'est un de ces grains de sable par rapport au globe.*

» *Qu'est-ce que le tems et comment définir l'éternité ? — Le tems renferme en lui le passé, le présent et l'avenir ; c'est aussi là ce qui compose l'éternité. Le passé n'est plus rien pour l'homme, le présent seul lui appartient sur la terre, mais il n'est point maître de l'avenir. —*

• *Quelle est l'essence* ou la nature du soleil et de la lune? Quelle peut être également celle des autres astres dont l'univers se compose?* — Mon fils, vous êtes appelé à les connaître en les parcourant successivement; et, à des époques déterminées, ils vous en apprendront eux-mêmes plus que moi.

• *Mon père, quelle est la plus ancienne des choses sur la terre?* — La nature, parce qu'elle a toujours été. — *Quelle est la plus belle?* — L'univers, car il est l'ouvrage de Dieu. — *Quelle est la plus vaste?* — L'espace, car il contient tout ce qui a été créé. — *Quelle est la plus constante?* — L'espérance, qui reste seule à l'homme quand il a tout perdu. — *La meilleure?* — La vertu. — *La plus prompte?* — La pensée, qui en un moment le transporte au bout de l'univers. — *La plus forte?* — La nécessité, parce qu'elle triomphe de tout, fait braver à l'homme tous les accidens de la vie. — *La plus facile?* — C'est de donner un conseil. — *La plus difficile?* — De se connaître.

* On entend, par *essence*, ce sans quoi l'être ne serait pas ce qu'il est.

— *La plus sage?* — Le tems, car il apprend à le devenir (6).

« *De quel honneur l'homme peut-il jouir dans ce monde?* — Le véritable bonheur, sur la terre, consiste en trois choses : la *santé*, la *paix* et le *nécessaire*. Ce que rien ne peut donner ni détruire, est le calme de l'ame, ou ce contentement intérieur qui est le prix de la *vertu*. »

NOTES.

(1) Voltaire, *Henriade*, chant VII.

(2) Réponse de l'Académie à cette question : *Qu'est-ce que Dieu?*

(3) Hymne des théophilantropes.

(4) *Anacharsis*, tom. VII, pag. 16.

(5) Louis Racine, poème de *la Grâce*, ch. IV.

(6) Pensées de *Thalès*, l'un des sept sages de la Grèce.

Pluralité des mondes.

« Tout ce que vous me dites est d'une grande et exacte vérité, mon père; permettez-moi de vous demander maintenant, *si l'on peut ad-*

mettre comme vrai le système de la pluralité des mondes.

— Si des globes dont la grandeur égale ou surpassé même de beaucoup celle de notre planète, si des globes qui tournent comme la terre autour du soleil et sur eux-mêmes; qui sont le centre commun des révolutions d'une ou de plusieurs lunes; où l'on aperçoit diverses choses semblables ou analogues à ce qu'on voit sur la terre; si ces globes, dis-je, étaient sans habitans, quelle serait leur destination, leur fin? L'univers paraîtrait chétif et peu digne de la majesté du Créateur, s'il était resserré dans les bornes étroites de ce petit amas de boue sur lequel les hommes rampent! Agrandissez donc la sphère de vos idées en reculant les limites de l'univers. Les étoiles, vues de la terre à l'aide d'un télescope, sont innombrables; leur scintillement prouve qu'elles brillent d'une lumière qui leur est propre, et, puisqu'elles sont encore visibles à des distances incomparablement plus grandes que celles de Saturne, on peut en inférer qu'elles sont autant de soleils. Le soleil, qui a pour satellite la terre, vu d'une étoile, ne pa-

raîtrait lui-même qu'une étoile. Il existe donc un nombre infini de soleils. Et de quelle utilité seraient-ils dans l'univers, s'il n'y avait point d'êtres qui dussent participer aux avantages de leur lumière et de leur chaleur? N'est-il pas naturel de penser qu'ils éclairent et vivifient d'autres mondes, dont leur prodigieux éloignement vous dérobe la connaissance, et qui ont, comme la terre, leurs productions et leurs habitans (1). Tous les corps célestes sont soumis aux lois immuables de l'attraction qui règle leur équilibre et leur mouvement.

» *Mais, quel pouvoir secret les retient dans leurs orbites et les fait circuler avec tant de régularité et d'harmonie?* — La pesanteur, cet agent puissant, est le principe universel de cet équilibre et de ces mouvements; elle pénètre intimement tous les corps. En vertu de cette force, ils tendent tous les uns vers les autres dans une proportion relative à leur distance et à leur masse. Ainsi les planètes tendent vers le centre commun du système, et elles s'y précipiteraient si le Créateur, en les formant, ne leur eût imprimé un mouve-

ment projectile ou centrifuge qui tend continuellement à les éloigner de ce centre. Chaque planète, obéissant à la fois à ces deux forces, décrit une courbe qui en est le produit. Cette courbe est une ellipse plus ou moins allongée, à l'un des foyers de laquelle est placé le soleil ou une planète principale. C'est ainsi que la même force qui détermine la chute d'une pierre, devient le principe fécond des mouvements célestes ; mécanique admirable, dont la simplicité et l'énergie nous instruisent sans cesse de la profonde sagesse de son auteur. Disons donc que, puisque l'univers existe, il est hors de l'univers une raison éternelle de son existence. L'unité du dessein conduit nécessairement à l'unité de l'intelligence qui l'a conçu. L'harmonie de l'univers, ou les rapports qu'ont entre elles les diverses parties de ce vaste édifice prouvent que la cause est une.

• L'effet de cette cause est un aussi, l'univers est cet effet. Pour que cette harmonie, qui est l'ame du système du monde (2), soit maintenue, il est nécessaire que les astres soient à la distance où ils se trouvent les uns des autres; il faut donc que le soleil, qui est

quatorze cent mille fois plus gros que la terre, soit éloigné d'elle de 34 millions 500,000 lieues; comme il est nécessaire que la lune, satellite de la même planète, et qui n'en est que la quarante - neuvième partie, n'en soit qu'à la distance moyenne de 86,424 lieues (3). Ces distances ont été soumises à des calculs astronomiques d'une exactitude telle que le carré de 12, qui est 144, n'est pas plus juste. Quoique infiniment au dessus de l'intelligence de la plupart des hommes, tout cela, mon fils, n'en est pas moins de la plus incontestable vérité; mais ce qui vous paraîtra peut-être inconcevable, c'est que si le genre humain, par l'effet d'une grande catastrophe, disparaissait en totalité de la surface du globe, la marche de la nature, non-seulement ne serait point interrompue et ne souffrirait même aucune atteinte d'un tel événement; il y a plus, la terre elle-même pourrait être détruite de fond en comble par le choc d'une comète, que Jupiter, Saturne et d'autres planètes ne s'en apercevraient peut-être pas. L'orgueil de l'homme seul a pu le porter à croire que la terre a été créée pour lui: il n'est détrompé

que par la mort qui dissipe toutes les erreurs. Misérable jouet des plus vaines illusions, ce faible roseau prétend gouverner le monde et ne sait pas se gouverner lui-même !

» *Mais, mon père, si tout a eu un commencement et doit avoir une fin, à quelle époque la terre et les autres planètes ont-elles pu être habitées, et à quelle époque cesseront-elles de devenir habitables ?*

» — Rien ne dure éternellement dans la nature; tout naît, augmente, décroît et périt à son tour. Les animaux et les plantes vieillissent et meurent comme *l'homme*; tout ce qui a vie passe et s'éteint; c'est une loi qu'il n'est permis à aucun être d'enfreindre. Ces astres, ces mondes que nous voyons rouler dans les cieux, se détruiront peut-être, un jour, aussi bien que *l'homme*; la puissance qui les fait mouvoir diminuera, ils tomberont de langueur et de vieillesse; leurs grandes ruines serviront de matériaux pour la reconstruction de mondes plus jeunes et qui fourniront une nouvelle carrière de vie dans le vaste cercle de l'éternité.

« Mon fils, vous avez pu savoir que *Buffon*

et d'autres savans interprètes de la nature ne font aucune difficulté de calculer l'époque à laquelle les planètes ont dû commencer d'être habitées *, lorsqu'après une longue incandescence, elles ont commencé à s'éteindre et à se refroidir ; ils trouvent qu'il a fallu trente-quatre mille ans à la terre pour devenir habitable ; qu'elle a pu l'être depuis quarante et un mille ans, et que dans quatre-vingt-treize mille le refroidissement devra être tel, que la terre congelée sera incapable d'entretenir aucune organisation ni aucune végétation. Il n'en est pas de même, suivant Buffon, de *Jupiter* qui, beaucoup plus gros que la terre, conserve aussi bien plus long-tems sa chaleur ; il ne commencera que dans trente-quatre mille ans à pouvoir être habité, mais il conservera une chaleur suffisante pendant trois cent soixante-quatorze mille ans.

» Ceux qui sont accoutumés à regarder le soleil comme la cause de la chaleur que vous éprouvez sur la terre, auront de la peine à concevoir ce refroidissement total ; mais *Buf-*

* Voyez les époques de la nature.

Son, ainsi que *Mairan*, ont donné de fortes raisons en faveur du système qui prouve que la chaleur de la terre vient du centre même de vot're globe, et que celle du soleil n'est qu'une très-petite partie de cette autre espèce de chaleur qui y exerce son influence, et dont les êtres répandus sur la surface ont besoin pour subsister. En effet, la chaleur du soleil pénètre si peu la terre, que, dans des caves profondes, telles, par exemple, que celles de l'Observatoire, on ne s'aperçoit pas de la chaleur de l'été ni du froid de l'hiver : le thermomètre y est toujours à 10 degrés.

» Mais le système de la *pluralité des mondes* part d'un principe que d'autres de vos philosophes n'admettent point, c'est que la terre a été faite pour être habitée ou du moins que ses habitans en font la première utilité et le principal relief; d'où la plupart des philosophes concluent que les planètes ne serviraient à rien si elles n'étaient pas habitées; idée, sans aucun doute, trop étroite et trop présomptueuse. Qu'êtes-vous, leur dirais-je, en comparaison de l'univers? En connaissez - vous l'étendue, les propriétés, la destination, les

rapports? Et quelques atomes d'une si frêle existence peuvent-ils intéresser l'immensité de ce grand tout, ou ajouter quelque chose à la perfection, à la grandeur et au mérite de l'univers? Aussi votre célèbre d'Alembert, traitant cette question dans l'*Encyclopédie*, finit par dire: « *On n'en sait rien.* »

NOTES.

(1) Charles Bonnet, *Système du monde*.

(2) *Ibidem*.

(3) Le diamètre de la terre est de 2,860 lieues, sa circonference d'environ 9,000 lieues, et un de ses rayons est de 1,433 lieues.

Le diamètre du soleil est cent douze fois celui de la terre, par conséquent de 320,000 lieues. La masse de cet astre vaut trois cent soixante-cinq mille fois la masse de la terre. Un boulet de canon, qui parcourt cent soixante toises en une seconde, mettrait six ans à se rendre de la terre au soleil, en supposant qu'il conservât sa vitesse.

Toutes les étoiles parcourent quinze degrés en une heure ou soixante minutes.

(4) Voyez l'article **HOMME**, *Nouveau Dictionnaire d'Histoire naturelle*, tom. XV, pag. 118. Paris, Déterville, 1817.

De l'homme.

*Quid vita? quid homo? Brevis ad mortem
peregrinatio.*

» *Mon père, après avoir osé éléver ma pensée jusqu'à Dieu, auteur de l'univers, il me reste à vous demander qu'est-ce que l'homme. — L'homme, mon fils, n'est pas la moins incompréhensible de toutes les merveilles de la nature; il est incontestablement l'être le plus remarquable de la création, considéré tant au moral qu'au physique. Lui seul remonte, par l'étendue de son esprit, jusqu'à l'intelligence d'une cause première qui est Dieu. Lui seul a le pouvoir de connaître le bien et le mal: la corruptibilité morale de l'homme dérive même de la perfectibilité dont il est susceptible, elle en est le contre-poids inévitable et la connaissance du mal ne sert pas moins à l'extension de la puissance morale et intellectuelle de l'homme que la connaissance du bien (1). Quelle distance infinie la raison, l'ame et l'intelligence dont l'homme est doué ne met-*

tent-elles pas entre lui et la brute? Après l'existence, le plus beau présent que Dieu ait fait à l'homme est, sans contredit, le don de communiquer sa pensée par la parole. Étant sur la terre le seul être qui jouisse de cet avantage inappréciable, il a dû se croire un objet de prédilection; un être privilégié. Au physique, quelle organisation plus étonnante que celle du corps humain! en est-il de plus parfaite? Quelle structure à la fois délicate et compliquée, et cependant quels rapports exacts et quelle harmonie dans toutes les parties de cette frêle machine! Cette admirable composition est telle qu'il faut qu'elle soit pour que l'homme puisse exister de la manière dont il existe. Dans l'échelle des êtres, c'est-à-dire dans le rang ou la progression des diverses créatures, il doit y avoir un être tel que l'homme, et, par rapport à l'univers, cet homme n'est que partie d'un tout qu'il ignore et auquel il doit être relatif (2). L'homme est donc le chef-d'œuvre de la nature et le souverain de la terre qu'il habite; il dompte les animaux, il dispose seul des éléments par son industrie, et il s'approprie encore, par la

contemplation, les astres mêmes dont il ne peut approcher (3). Cependant, mon fils, tout ce qui existe est dans la nature; la matière est diversifiée à l'infini, il n'y a point de comparaison à établir d'un être à un autre d'espèce différente. L'homme, par exemple, ne peut être le cheval, ni le cheval un homme; la portion de matière qui a servi à former le cheval, ne peut produire qu'un animal de son espèce; il en est ainsi de l'homme et de tous les êtres qui existent dans le monde; mais l'homme n'est, à l'égard de l'univers, que ce que peuvent être un ciron ou une fourmi à l'égard du globe terrestre. Quant à la beauté des formes, aux yeux de la nature, rien n'est beau, rien n'est laid, tout est dans l'ordre. Peu lui importe que de ses immenses combinaisons il résulte une figure qui présente toutes les perfections ou toutes les défectuosités que nous assignons au corps humain: son unique objet est de conserver l'harmonie, qui, en liant par des chaînes invisibles les moindres parties de l'univers à ce grand tout, les conduit paisiblement à leur fin (4).

NOTES.

(1) Voyez le mot **HOMME**, tom. XV, pag. 209 du *Nouveau Dictionnaire d'Historie naturelle*, par une société de gens de lettres. Paris, Déterville, 1817.

(2) Pope, *Essai sur l'Homme*.

(3) Voyez J. J. Rousseau.

(4) *Voyage du Jeune Anacharsis*, tom. VI, pag. 91, édition de Ledoux, 1822.

De la vie de l'homme.

« Qu'est-ce que la vie de l'homme, le but de son existence ? pourquoi ignore-t-il ce qui doit lui arriver dans le cours de cette vie si remplie de tribulations, de peines et d'inquiétudes ? pourquoi l'homme ne sait-il ni le jour, ni l'heure de sa mort ? et pourquoi Dieu, à qui rien n'est impossible, ne l'a-t-il pas créé pour vivre éternellement ? Telles sont, ô mon père ! les questions auxquelles je vous prie de répondre.

» — Je vais vous faire, en peu de mots, le tableau de la destinée de l'homme sur la

terre, ô mon fils! et répondre à vos autres questions. Il est vrai de dire que l'homme naît, vit et meurt dans un même instant; et dans cet instant si fugitif, quelle complication de souffrances! En effet, son entrée dans la vie s'annonce par des cris et par des pleurs, comme s'il pouvait lire dans l'avenir; dans l'enfance et dans l'adolescence, des maîtres qui le tyrannisent, des devoirs qui l'accaborent. Vient ensuite une succession effrayante de travaux pénibles, de soins dévorans, de chagrin amers, de combats de toute espèce; et tout cela se termine par une vieillesse qui le fait mépriser, et un tombeau qui le fait oublier (1). La vie de l'homme peut être comparée au mouvement du pendule; la mort est la cessation de ce mouvement, c'est le pendule qui s'arrête. Votre célèbre physiologiste *Bichat* (2) prétend que la vie est la réunion des facultés et l'ensemble des fonctions qui résistent à la mort. Il semblerait d'après ce raisonnement que, sans l'exercice de ces facultés qui constituent l'existence des êtres, la mort régnerait dans toute la nature; ce qui n'est guère probable, car s'il en était ainsi,

que dire des chrysalides et de cet état d'engourdissement qui suspend en elles les facultés de la vie et n'est pourtant pas la mort? Il n'y a, il est vrai, pour la nature aucune différence entre vivre et mourir. Tous les jours se succèdent l'un à l'autre et ne se ressemblent pas: il en est de la race des hommes comme des feuilles des arbres qui disparaissent tour à tour pour faire place à d'autres générations (3). Le passage de la vie à la mort est la fin de ce rêve que vousappelez la vie, c'est changer de manière d'exister, et la mort n'est que l'intervalle qui sépare l'homme d'un monde à un autre. La nature a voulu que l'homme ignorât le jour et l'heure de sa mort; c'est ce qui fait sa sécurité. Sans cette sage prévoyance, mon fils, son existence serait empoisonnée par une connaissance anticipée de l'avenir. *Vous parlez de vivre éternellement?* A cela je n'ai qu'une réponse bien simple à vous faire, c'est celle d'un sage académicien (4). S'il existait un Dieu assez inexorable pour vouloir désespérer l'homme, il le condamnerait à ne jamais mourir. Le dégoût, la tristesse, la nécessité de vivre affligeraient son ame, et

cette existence seule serait pire que la mort ;
ainsi, pourquoi la craindre, puisqu'on ne peut
regretter la vie quand on l'a perdue ?

Malheur à qui les dieux accordent de longs jours !
Consumé de douleurs à la fin de leur cours,
Il voit dans le tombeau ses amis disparaître,
Et les êtres qu'il aime arrachés à son être ;
Il voit autour de lui tout périr, tout changer ;
À la race nouvelle il se trouve étranger,
Et lorsqu'à ses regards la lumière est ravie,
Il n'a plus en mourant à perdre que la vie.

SAINT-LAMBERT.

NOTES.

(1) Voyez le *Voyage du jeune Anacharsis*, tom. III., pag. 120, édition de Ledoux, 1822.

(2) Voyez Bichat, *Recherches philosophiques sur la vie et la mort*, Magasin encyclopédique, 6^e année, tom. III., pag. 306, n^o 11.

(3) Voyez l'*Iliade* d'Homère, traduct. de Bitaubé.

(4) Voyez Marmontel, dans les *Incas*.

Des destinées futures de l'homme.

« Dites-moi, mon père, pourquoi venons-nous dans ce monde malgré nous, ou au moins

sans notre consentement, puisque la volonté de l'homme n'a aucune part à sa naissance et que c'est contre son gré qu'il finit?

» — Pensez-vous, ô mon fils! que si la montre était susceptible de raisonnement, elle demanderait pourquoi elle n'est pas l'horloger? Elle n'est pas l'horloger, parce qu'elle est la montre, c'est-à-dire l'ouvrage de l'horloger. Dieu seul sait à quelle fin il a créé l'homme. La chaîne des êtres remonte graduellement à un principe qu'il n'est pas donné à l'homme de connaître.

» *Mais pourquoi les maladies et tous les maux qui affligen l'humanité?*

» — Ils sont, à l'égard des êtres créés, ce que sont, dans la nature, les pluies, les orages, les grêles, les tremblemens de terre.

» *Quelle est donc la destinée de l'homme après sa mort?*

» — Mon fils, je vous ai déjà dit que tout ce qui a eu commencement doit avoir une fin, parce que l'effet cesse quand la cause qui le produit n'existe plus. *Cessante causâ cessat effectus.* Tout ce qui respire sur la terre est sorti de son sein; tout ce qui meurt rentre

dans son sein. On a fait de tout tems ce qu'on nomme des *châteaux en Espagne* (1); l'homme aime à se repaître d'illusions; il ne s'en fait point sur la mort; il sait qu'il ne peut l'éviter; mais ne pouvant supporter l'idée de sa destruction, il vit en espérance au delà même du tombeau.

» *Rentrions-nous dans le néant après notre mort?*

» — Il n'y a point de néant, point de cause fortuite ni de hasard; *ex nihilo nihil*, rien ne produit rien; tout est donc nécessaire, utile et positif.

» *Mais à quoi sert notre naissance, à quoi sert notre mort?*

» — L'homme ne doit pas être plus étonné de vivre que de mourir; la mort est une des clauses du contrat de la vie, il doit donc se soumettre sans murmurer aux lois de la nature et aux décrets impénétrables de son auteur; c'est ce que confirme Cicéron lorsqu'il vous dit: « Peut-on donner dans ce préjugé ridicule qu'il est bien triste de mourir avant le tems? Et de quel tems veut-on parler? De celui que la nature a fixé? Mais elle nous donne la vie

comme on prête de l'argent, sans fixer le terme du remboursement. Pourquoi trouver étrange qu'elle la reprenne quand il lui plaît? vous ne l'avez reçue qu'à cette condition *.

« *Que deviennent les êtres qui meurent en naissant?* »

» — Semblables à ces ébauches qu'on remet au creuset, ils rentrent dans la matière dont les molécules organiques reproduisent d'autres êtres par de nouvelles combinaisons et sous des formes qui varient sans cesse : leurs ames suivent le cours qui leur est tracé par le destin. Ceci me rappelle la pièce de vers suivante, intitulée :

* *Pellantur istae ineptiae pœnè aniles, ante tempus mori miserum esse. Quod tandem tempus? Naturæ ne? At ea quidem dedit usuram vitæ tanquam pecunia; nulla præstitutæ die. Quid est igitur, quod querare, si repetit cum vult? ed enim conditione acceperas.*

L'ANGE ET L'ENFANT (2),

ÉLÉGIE

A UNE MÈRE QUI VIENT DE PERDRE SON NOUVEAU-NE

Un ange ici-bas en voyage,
 Penché sur le bord d'un berceau,
 Semblait contempler son image,
 Comme dans l'onde d'un ruisseau.

Charmant enfant ! il me ressemble,
 Disait-il ; oh ! viens avec moi,
 Viens, nous serons heureux ensemble ;
 La terre est indigne de toi !

Là, jamais entière allégresse ;
 L'ame y souffre de ses plaisirs ;
 Les cris de joie ont leur tristesse ,
 Et les voluptés leurs soupirs.

Eh quoi ! les chagrins, les alarmes
 Viendraient troubler ce front si pur !
 Hélas ! et bien souvent les larmes
 De ce front terniraient l'azur.

Non, non, dans les champs de l'espace,
 Avec moi tu vas t'envoler;
La Providence te fait grâce,
Des jours que tu dépas couler.

Que personne, dans ta demeure,
 N'obscurcisse ses vêtemens;
 Qu'on y fête ta dernière heure,
 Ainsi que tes premiers momens.

Que les songes y soient sans nuage,
 Que rien n'y révèle un tombeau;
 Quand on est pur comme à ton âge,
 Le dernier jour est le plus beau.

L'ange, à ces mots quittant la terre,
 Avec l'enfant remonte aux cieux!
 Ton fils n'est plus; ah! pauvre mère,
 Ne pleure pas; il est heureux!

» *Que devient l'âme des suicidés?*

» — Ceux qui ont volontairement mis un terme à leur existence, pour quelque cause que ce puisse être, sont obligés de recommencer une autre existence plus pénible que la première. La vie étant un dépôt que la nature leur avait confié après Dieu, ils n'avaient pas le droit d'en disposer. Dieu seul peut reprendre ce qu'il a donné.

— *Mais Dieu ne peut faire que ce qui s'est fait n'ait pas eu lieu, et cependant rien n'arrive que par l'effet de sa volonté : ceci me paraît contradictoire.*

— *Mon fils, Dieu n'embrasse que les masses, et confie les détails aux lois et à la marche que suit la nature, comme un habile architecte (si je peux me servir de cette comparaison) s'occupe de l'ensemble d'un grand édifice et laisse le soin des détails aux manœuvres. Dieu n'a pu vouloir empêcher l'homme de faire telle ou telle action, et, en lui donnant l'existence, il l'a laissé maître de sa volonté, c'est ce qu'on nomme le libre arbitre.*

— *Pourquoi ne sommes-nous pas parfaits ? Il me semble qu'il eût été facile à la Divinité d'assurer notre bonheur en ce monde dès notre naissance.*

— *Mon fils, demander pourquoi Dieu n'a pas créé les hommes parfaits, ou plutôt pourquoi il n'a pas empêché le mal dès l'origine, c'est demander pourquoi il a fait l'univers selon ses vues, et non suivant celles de l'homme (3). Je vous renvoie donc ici à la fable du Grand et de la Citrouille (4).*

NOTES.

(1) Voyez La Fontaine, liv. VII, fable 2, *la Laitière et le Pot au lait*:

Quel esprit ne bat la campagne?
Qui ne fait châteaux en Espagne?

(2) Nous avons pensé faire plaisir à nos lecteurs en publiant cette charmante production poétique, dont nous ne connaissons pas l'auteur.

(3) *Voyage du jeune Anacharsis*, tom. VII, pag. 20, édition de Ledoux, 1822.

(4) Voyez La Fontaine, liv. IX, fab'e IV, *le Gland et la Citrouille*:

Dieu fait bien ce qu'il fait.

—
De l'ame, et de son immortalité.

» Mon père, j'ai encore quelques questions à vous soumettre; dites-moi, je vous prie, qu'est-ce que l'ame?

» — Mon fils, l'ame est ce souffle vital qui est identifié au corps pendant toute la durée de la vie; elle seule est immortelle; elle a dans une autre vie le pouvoir de sentir, mais elle a

perdu celui d'agir. L'ame, comme vous savez, est un principe qui, entre autres facultés, a celle de connaître, conjecturer et délibérer; de sentir, désirer et craindre; l'ame, indivisible peut-être en elle-même, est, relativement à ses diverses opérations, comme divisée en deux parties principales: l'une possède la raison et les vertus de l'esprit; l'autre, qui doit être gouvernée par la première, est le séjour des vertus morales. Dans la première résident l'intelligence, la sagesse et la science, qui ne s'occupent que des choses intellectuelles et invariables; la prudence, le jugement et l'opinion, dont les objets tombent sous les sens et varient sans cesse; la sagacité, la mémoire et d'autres qualités que je passe sous silence. De toutes les qualités de l'ame, la plus éminente est la sagesse; la plus utile est la prudence (1). Si le corps change dans les différens âges, l'esprit ne change pas moins, parce que notre ame ne pouvant agir et connaître que par le moyen de nos organes et de nos sens, ses actes sont modifiés par la nature des instruments qu'elle emploie; mais sa nature intime ne change point; elle ne paraît si différente

dans chaque homme, que parce qu'elle agit avec des organes plus ou moins parfaits. Elle est emprisonnée dans notre corps, qui lui communique toutes ses illusions et tous ses besoins : mais lorsque débarrassée des liens de la chair et du sang, elle s'élèvera vers l'auteur de son existence, les prestiges de nos sens seront dissipés ; elle contemplera en toute liberté ce vaste univers, le grand Esprit qui l'anime, et tous les objets qu'elle n'apercevait qu'au travers du prisme de nos passions ou de la matière de nos corps (2).

» Le dogme de l'immortalité de l'ame a pu prendre sa source dans le renouvellement des saisons. On a vu dans la nature les plantes, les végétaux se reproduire après l'hiver, on a dû en conclure qu'on ne mourait que pour renaître, et que cette vie n'était qu'un passage.

NOTES.

(1) *Voyage du jeune Anacharsis*, tom. III, pag. 35, édition de Ledoux, 1822.

(2) Voyez l'article **HOMME**, *Nouveau Dictionnaire d'Histoire naturelle*, tom. XV, pag. 125. Paris, Déterville, 1817.

dans son sein. On a fait de tout tems ce qu'on nomme des *châteaux en Espagne* (1); l'homme aime à se repaître d'illusions; il ne s'en fait point sur la mort; il sait qu'il ne peut l'éviter; mais ne pouvant supporter l'idée de sa destruction, il vit en espérance au delà même du tombeau.

» *Rentrions-nous dans le néant après notre mort?*

» — Il n'y a point de néant, point de cause fortuite ni de hasard; *ex nihilo nihil*, rien ne produit rien; tout est donc nécessaire, utile et positif.

» *Mais à quoi sert notre naissance, à quoi sert notre mort?*

» — L'homme ne doit pas être plus étonné de vivre que de mourir; la mort est une des clauses du contrat de la vie, il doit donc se soumettre sans murmurer aux lois de la nature et aux décrets impénétrables de son auteur; c'est ce que confirme Cicéron lorsqu'il vous dit: « Peut-on donner dans ce préjugé ridicule qu'il est bien triste de mourir avant le tems? Et de quel tems veut-on parler? De celui que la nature a fixé? Mais elle nous donne la vie

comme on prête de l'argent, sans fixer le terme du remboursement. Pourquoi trouver étrange qu'elle la reprenne quand il lui plaît ? vous ne l'avez reçue qu'à cette condition *.

« *Que deviennent les êtres qui meurent en naissant ?*

» — Semblables à ces ébauches qu'on remet au creuset, ils rentrent dans la matière dont les molécules organiques reproduisent d'autres êtres par de nouvelles combinaisons et sous des formes qui varient sans cesse : leurs ames suivent le cours qui leur est tracé par le destin. Ceci me rappelle la pièce de vers suivante, intitulée :

* *Pellantur istae ineptiae pene aniles, ante tempus mori miserum esse. Quod tandem tempus ? Naturae ne ? At ea quidem dedit usuram vitæ tanquam pecunia ; nulla præstitutio die. Quid est igitur, quod querare, si repetit cum vult ? et enim conditione acceperas.*

c'est ce qu'on nomme *le voyage de l'éternité*. L'esprit de l'homme cesse (tout aussitôt que la mort a mis un terme à son premier mode d'exister) d'avoir aucun rapport avec le monde où il vivait primitivement ; mais il retrouve, dans un de ces astres dont il est question , les ames des êtres morts avant lui ; il peut communiquer avec elles ; rien de ce qui les concerne ne lui demeure étranger. Il les voit telles qu'elles le voient lui-même , c'est-à-dire ce qu'elles sont réellement , parce que dans ce séjour on ne peut plus déguiser sa pensée ni ses paroles. Vous n'y verrez également plus de corps , n'y éprouverez aucune sensation physique ou matérielle ; il n'y a par conséquent plus de sexes , puisqu'il ne peut plus y avoir de reproduction. Les esprits seront purifiés à mesure que leur développement spirituel s'opérera. Enfin , mon fils , notre trajet de la terre à la lune sera , comme vous allez en faire l'expérience , plus rapide que la pensée. » En effet , à peine eut-il cessé de parler , que nous étions déjà arrivés devant ce globe désigné sous le nom de lune ; mais , au moment d'y pénétrer , je me réveillai en sursaut , et je vis , en me

frottant les yeux, que tout ce qui venait de m'arriver n'était qu'un pur fantôme de mon imagination, un rêve dont l'originalité me paraît si extraordinaire et occupa tellement mon esprit, que je n'eus rien de plus pressé que de l'écrire tel que le voici, pour n'en point perdre la trace.



CHAPITRE XXI.

Conclusion.

Je croyais pouvoir taire à mes amis, au moins pour quelques jours encore, la détermination que j'avais prise de rester chez les Indiens, et de me fixer dans leur île ; mais la pétulante Rischka s'empressa de trahir mon secret, et je fus obligé de déclarer au capitaine que mon intention bien prononcée était, en épousant cette jeune fille, de renoncer à mon pays, à mes anciennes relations avec l'Europe, pour ne plus quitter ma patrie adoptive. Je fis plus, j'employai toute mon éloquence à persuader à mes braves compagnons de voyage de suivre mon exemple ; mais ce fut en vain ; mes prières, ni les sollicitations les plus pressantes des insulaires ne purent triompher de leur résolution. En effet, les motifs de leur refus étaient fon-

dés sur la différence qui existait entre leur situation et la mienne, sur la responsabilité du capitaine envers son équipage et sur des relations de famille auxquelles un homme d'honneur ne peut renoncer volontairement. Les voyant donc très-décidés à partir pour aller retrouver le reste de l'équipage, et fixer l'époque de leur retour en Europe, je n'insistai pas davantage, et je remis au capitaine, à sa sollicitation, une copie de la relation détaillée de notre voyage et une lettre pour ma famille, dans laquelle, tout en lui annonçant la ferme résolution de me fixer dans l'île, je lui fis connaître mes dernières volontés, la priant de s'épargner la peine de m'en détourner.

Cependant, plus le moment de notre séparation approchait, plus j'éprouvais ce qu'elle a de pénible; car il me serait difficile d'exprimer jusqu'à quel point j'étais dévoué à des amis qui avaient su se concilier entièrement mon estime et mon attachement. M. *Philipps*, qui m'aimait comme un frère, et qui savait apprécier le rare bonheur de vivre au milieu d'un peuple hospitalier, qui, par la pureté et la simplicité de ses mœurs, est à l'abri de toute

espèce de corruption, me jura qu'aussitôt qu'il aurait pu mettre ordre à des affaires qui exigeaient son retour en Europe, il se hâterait de venir se fixer près de moi. Cette assurance m'était bien nécessaire pour adoucir l'amertume de mes regrets; mais son malheureux sort en décida autrement, car j'ai su depuis qu'une mort prématurée m'avait enlevé le meilleur des amis. Dans ces entrefaites, les préparatifs du départ se faisaient. Vint enfin le jour où il fallut nous quitter. Après avoir pris congé de nos braves insulaires et de moi, mes anciens compagnons de voyage s'empressèrent de gagner le rivage pour nous dérober leur propre émotion. Le pauvre *Diégo*, ce nègre dont j'ai parlé dans le premier chapitre, obligé de suivre son maître, ne pouvait se détacher de l'île qu'il semblait avoir adoptée comme sa nouvelle patrie. Trois mois et quelques jours après notre arrivée dans l'île, nos amis s'embarquèrent sur la grande chaloupe, à laquelle on avait fait les réparations nécessaires pour la mettre en état de tenir la mer, et qui était abondamment pourvue de tout ce dont ils avaient besoin pendant le cours de leur navigation. Un

quart-d'heure après cette triste séparation, l'horizon nous signalait encore la présence du bateau par le seul mouvement de ses rames ; enfin, nous recueillîmes le dernier adieu de l'amitié. Les insulaires revinrent tous auprès de moi d'un air consterné : on aurait dit, en les voyant, qu'ils venaient tous de perdre les objets de leur plus tendre affection. Moi seul leur restai fidèlement attaché et bien affermi dans la détermination que j'avais formée de renoncer à l'Europe, à ses préjugés, et à cette corruption qui fait que les hommes ne croient, pour ainsi dire, plus à l'honneur, et les femmes à la vertu. Je voulus passer le reste de mes jours au milieu de ceux que notre civilisation tant vantée traite de sauvages ; aussi dois-je avouer franchement que je n'ai jamais mieux senti combien, en se créant le moins de besoins possibles, l'homme peut mener une vie douce et heureuse. J'appréciais tous les jours davantage les qualités que je découvrais dans ma chère Rischka, près de laquelle, retiré sous l'humble toit paternel qu~~o~~ nous protégeait contre l'intempérie des saisons, nous cultivions en paix les productions d'un sol fertile. C'était à

qui de nous deux prendrait le plus de soins de notre bon vieux père, qui lui-même priait la Providence de bénir nos travaux. Ainsi s'écoulèrent des jours heureux et tranquilles dans un pays où l'on ne connaît ni les rêves de l'ambition, ni les tourmens de la haine ou ceux de l'envie, où chacun vit dans une paisible indépendance, sans regretter le passé et sans s'inquiéter de l'avenir.

Dix années après le départ de nos amis, quelques Anglais, qui avaient eu des rapports avec l'un de nos colons, me firent savoir la mort de mon ancien ami, M. *Philips*, que je regrettai sincèrement. Je profitai de leur séjour à Quito pour donner de nos nouvelles au capitaine *Wilson*, l'instruire de ce qui s'est passé dans l'île jusqu'à ce jour, et lui dire combien j'ai lieu de rendre grâce au ciel du sort dont je jouis, puisque j'ai trouvé le vrai bonheur chez un peuple qui sait apprécier les bienfaits de la nature, et se conformer à ses lois.

Le chevalier Jacob.

NOTES.

CHAPITRE I^{er}.

(1) *Rio-Janeiro* ou Saint-Sébastien, grande et belle ville d'Amérique, capitale du Brésil, au bord du *Rio-Janeiro*, qui est plutôt un bras de mer qu'un fleuve, et qui se nomme ainsi parce qu'il fut découvert le jour de Saint-Janvier. Elle est à 45 lieues N. E. de *Buenos-Aires*. Long. occid., 45° 37' 59"; latit. mérid., 22° 54' 2".

CHAPITRE III.

(2) Les veaux marins procurent une excellente huile à brûler; leur cœur et d'autres parties de leur intérieur sont d'assez bon goût, et ont quelque ressemblance avec la viande de porc. La peau de ces amphibiies est recouverte d'un poil très-fin.

CHAPITRE IV.

(3) *Quito*, ville du Pérou, dans l'Amérique méridionale. On trouve dans ses environs des mines d'or.

Le pays abonde en vaches, en moutons, etc., et aussi en excellens fruits. C'est une grande et belle ville assez bien fortifiée, et qui jadis était la capitale d'un royaume du tems des Incas.

FIN DES NOTES.

TABLE DES CHAPITRES.

CHAP. I^{er}. Départ de Portsmouth. Arrivée à Rio-Janeiro	1
II. Départ de Rio-Janeiro. Passage du détroit de Magellan. Séjour dans l'île du Trépied	6
III. Prolongation de séjour dans cette île. Excursion maritime entreprise le long des côtes ; son mauvais succès. Découverte d'une île inconnue	10
IV. Séjour dans l'intérieur de l'île inconnue. Description de cette île et de ses habitans	21
V. Parallèle entre les mœurs et usages des habitans de l'île inconnue et ceux de la plupart des nations européennes	32
VI. Cérémonies du mariage chez les habitans de l'île inconnue	49
VII. De la forme de leur gouvernement et de leur législation	57
VIII. De leur religion	68
IX. De leur manière de faire la guerre	74
X. Des traités de paix	80
XI. De leurs chasses	84

CHAP. XII. De leurs jeux,	89
xiii. De leurs repas:	92
xiv. De leurs danses.	96
xv De leur langue, et des signes caracté- ristiques de cette langue.	101
xvi. De leur manière de fixer la durée du tems, et d'en déterminer la mesure.	104
xvii. De leurs maladies, et de la manière de les traiter.	109
xviii. De leurs cérémonies funèbres.	113
xix. Départ du capitaine Wilson de l'île inconnue.	118
xx. RÊVE DE M. PHILIPPS SUR LA DESTINÉE DE L'HOMME DANS UN AUTRE MONDE.	127
Idée de Dieu.	130
Pluralité des mondes.	135
De l'homme.	144
De la vie de l'homme.	147
Des destinées futures de l'homme.	150
De l'âme, et de son immortalité.	157
Des punitions et des récompenses de l'autre monde.	160
Fin du rêve de M. Philipps.	161
xxi. Conclusion.	164

FIN DE LA TABLE.

LIBRAIRIE DE PILLET AINÉ,

RUE DES GRANDS-AUGUSTINS, N° 7.

MŒURS FRANÇAISES.

L'Hermite de la Chaussée-d'Antin, ou Observations sur les mœurs et usages des Français, au commencement du XIX^e siècle ; par M. de Jouy, de l'académie française. Cinq forts volumes in-12, ornés de 12 jolies gravures et de vignettes. Prix. 18—75
Le même, cinq volumes in-8°. Prix. 30—0

Guillaume le Franc-Parleur, ou Observations sur les mœurs, etc. ; faisant suite à l'Hermite de la Chaussée-d'Antin, et par le même auteur. Deux vol. in-12, ornés de 4 jolies grav. et de fleurons. Prix. 7—50
Le même, deux vol. in-8°. Prix. 12—0

L'Hermite de la Guyane, ou Observations sur les mœurs françaises, etc. ; faisant suite à l'Hermite de la Chaussée-d'Antin et au Franc-Parleur, et par le même auteur. Trois vol. in-12, ornés de 6 jolies gravures et de fleurons. Prix. 11—25
Le même, trois vol. in-8°. Prix. 18—0

L'Hermite en Province (suite de l'Hermite de la Chaussée-d'Antin, etc.), par M. de Jouy, etc. ; quatorze vol. in-12, ornés de gravures, cartes et vignettes. Prix. 52—50
Le même, quatorze volumes in-8°. Prix. 84—0

La Morale appliquée à la politique, pour servir d'introduction aux Observations sur les mœurs françaises au XIX^e siècle ; par M. de Jouy. Ornée du portrait de l'auteur. Deux volumes in-12. Prix. 7—50
La même, deux vol. in-8°. 12—0

Le Bonhomme, ou Observations sur les mœurs et usages parisiens, par M. de Rougemont. Suite du Rôdeur. Un vol. in-12, orné de deux jolies gravures et de vignettes. Prix. 5—75
Le même, in-8°. Prix. 6—0

L'Hermite du Faubourg Saint-Germain, ou Observations sur les mœurs et usages des Parisiens au commencement du XIX^e siècle ; faisant suite à la Collection des Mœurs françaises de M. de Jouy ; par M. Colnet, auteur de *l'Art de Dîner en Ville*. Deux volumes in-12, ornés de gravures, vignettes et culs-de-lampe dessinés et gravés par d'habiles artistes. Prix 7—50
Le même ouvrage, deux volumes in-8° . 12—0

Nouveaux Tableaux de Paris, ou Observations sur les mœurs et usages des Parisiens au commencement du XIX^e siècle ; faisant suite à la Collection des Mœurs françaises de M. de Jouy. Deux vol. in-12, ornés de gravures et vignettes. Prix. 7—50
Le même, 2 vol. in-8°. Prix. 12—0

L'Ecrivain public, ou Observations sur les mœurs et les usages du peuple au commencement du 19^e siècle, recueillies par feu le Ragois, et publiées par M^{me} Sophie P*****, auteur du *Prêtre*, etc., etc., orné de gravures. Quatre vol. in-12. Prix. 12—0

MŒURS ANGLAISES.

L'Hermite de Londres, ou Observations sur les mœurs et usages des Anglais au commencement du XIX^e siècle ; faisant suite à la collection des mœurs françaises de M. de Jouy, membre de l'Académie française. Trois vol. in-12, ornés de gravures, plans et vignettes. Prix. 11—25
Le même, trois vol. in-8°. Prix. 18—0

L'Hermite en Ecosse, ou Observations sur les mœurs et usages des Ecossais au commencement du 19^e siècle, faisant suite à la collection des mœurs anglaises. 2 vol. in-12, ornés de jolies grav. et vignettes. Prix. 7—50
Le même ouvrage, deux volumes in-8°. . . 12—0

L'Hermite en Irlande, ou Observations sur les mœurs et usages des Irlandais au commencement du 19^e siècle ; faisant suite à la collection des mœurs anglaises. 2 vol. in-12, ornés de jolies grav. et vignettes. Prix. 7—50
Le même ouvrage, deux volumes in-8°. . . 12—0

MOEURS ITALIENNES.

L'Hermite en Italie, ou Observations sur les mœurs et usages des Italiens au commencement du XIX^e siècle ; faisant suite à la collection des mœurs françaises et anglaises. Quatre vol. in-12, ornés de grav., cartes géograph. et vign., offrant des vues de lieux et de monumens remarquables. Prix. 15—0
Le même ouvrage, quatre vol. in-8^o 24—0

MOEURS ESPAGNOLES.

Madrid, ou Observations sur les mœurs et usages des Espagnols au commencement du XIX^e siècle, pour faire suite à la Collection des mœurs françaises, anglaises et italiennes. Deux vol. in-12, ornés de gravures et vignettes. Prix. 7—50
Le même ouvrage, deux volumes in-8^o . 12—0

MOEURS GRECQUES.

Le Nouvel Anacharsis dans la nouvelle Grèce, ou Observations sur les mœurs et usages grecs au commencement du XIX^e siècle ; faisant suite à la Collection des Mœurs françaises, etc. Deux vol. in-12, ornés de gravures et vignettes. Prix. 7—50
Le même ouvrage, 2 vol. in-8^o 12—0

MOEURS RUSSES.

L'Hermite en Russie, ou Observations sur les mœurs et usages russes au commencement du XIX^e siècle ; faisant suite à la Collection des Mœurs françaises, etc. Trois vol. in-12, ornés de gravures et vignettes, et d'un plan de Saint-Pétersbourg. Prix. 11—25

MOEURS SUISSES.

L'Hermite en Suisse, ou Observations sur les mœurs et usages suisses au commencement du XIX^e siècle ; faisant suite à la Collection des Mœurs françaises, etc. Quatre vol. in-12, ornés de gravures et vignettes, et d'une carte générale de la Suisse. Prix. 15—0
Le même ouvrage, quatre vol. in-8^o 24—0

—

Catalogue des ouvrages condamnés depuis 1814 jusqu'à ce jour (1^{er} septembre 1827) ; suivi du texte des juge-

- mens et arrêts insérés au *Moniteur*. Un vol. in-18.
 Prix. 1—50
- Chronologie des rois de France, avec portraits et notices historiques, à l'usage de la jeunesse, et particulièrement destinée aux établissements d'instruction publique.** Par M. Ch. du Rozoir, professeur à la faculté des lettres, etc. ; ouvrage adopté par le conseil royal de l'instruction publique, pour les classes élémentaires. Quatrième édition, augmentée d'un *Précis généalogique de la maison de Bourbon*. Un vol. in-16. Prix. 0—60
- Cours abrégé de Géographie ancienne et moderne, adopté par le conseil royal de l'instruction publique.** Par Joseph Martin (des Hautes-Alpes), pensionnaire de l'université. Un vol. in-12. Cinquième édition, augmentée de notes historiques sur la géographie ancienne et sur celle du moyen âge, pour faciliter l'intelligence des auteurs classiques. Prix. . . 1—50
- Cours pratique et théorique d'Arithmétique, d'après la méthode de Pestalozzi, etc. ; contenant des exercices de calcul de tête pour tous les âges ; un grand nombre d'applications ; des questions théoriques sur les diverses parties de l'arithmétique, et qui peuvent servir d'examen ; une table de la réduction des monnaies étrangères en monnaies françaises ; une théorie des logarithmes, etc., etc. ; ouvrage également propre aux instituteurs et aux mères de famille qui veulent donner à leurs enfans les premières notions de cette science, et dans lequel on n'a rien négligé de tout ce qui pouvait en rendre l'utilité plus générale ; par H. L. D. Rivail, disciple de Pestalozzi. Deux volumes in-12. Prix. 6—0**
- Ephémérides classiques, présentant, jour par jour, les événemens principaux de l'histoire universelle et l'analyse biographique des rois, des guerriers, des poètes, des philanthropes, des ministres de la religion, des artistes, et en général de la plupart des hommes qui se sont distingués dans le monde par des actions dignes de faire aimer la vertu, la religion et le savoir, ou capables de faire haïr le crime, l'impiété et l'ignorance ; à l'usage des colléges, des maisons d'éducation des deux sexes et des pères de famille ; par MM. A. Boniface, Lévy et Marquis, professeurs. Quatre vol. in-12. 12—0**





This book should be returned to the Library on or before the last date stamped below.

A fine of five cents a day is incurred by retaining it beyond the specified time.

Please return promptly.

~~DUE FEB 26 47~~

~~DUE MAR 10 47~~

~~DUE MAR 24 47~~

JUN 4 - 1982 ILL
1983

7370539

